

Zeitschrift:	Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber:	Association pour la défense des intérêts du Jura
Band:	49 (1978)
Heft:	4: Rapport d'activité 1977
Rubrik:	Le 20 mai 1978 à Saint-Imier : l'assemblée générale de l'ADIJ entendra le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz : procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 1977, à Saignelégier

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 20 mai 1978 à Saint-Imier

I'assemblée générale de l'ADIJ entendra le conseiller fédéral Georges-André Chevallaz

Après avoir pris position sur son proche avenir

l'assemblée générale de l'ADIJ, qui aura lieu le 20 mai 1978 à Saint-Imier, constituera dans les annales de notre institution une date extrêmement importante, pour deux raisons principales :

D'une part, l'ADIJ aura pour la troisième fois l'honneur d'accueillir un conseiller fédéral, M. Georges-André Chevallaz, chef du Département des finances, qui parlera d'un sujet très actuel : « Les problèmes financiers de notre pays ».

D'autre part, cette assemblée prendra les premières décisions capitales pour l'avenir de l'ADIJ.

Que chacun de nos membres retienne d'ores et déjà la date du 20 mai 1978 !

Nous serions heureux de vous y rencontrer pour suivre le programme de notre journée annuelle qui a été établi de la manière suivante :

- 10 h. Assemblée générale à la grande salle de spectacle de Saint-Imier.
- 11 h. 15 Conférence de M. Georges-André Chevallaz, conseiller fédéral, sur « les problèmes financiers de notre pays ».
- 12 h. 15 Réception par la Municipalité de Saint-Imier.
- 13 h. Déjeuner au Centre paroissial, rue Agassiz, Saint-Imier.

Vu la personnalité de l'hôte d'honneur de l'ADIJ, une centaine de places seront à la disposition du public qui désire suivre l'exposé de M. Chevallaz. Quelques productions offertes par la « Chanson d'Erguel » précéderont et mettront un terme à cette conférence.

L'assemblée générale proprement dite se déroulera selon l'ordre du jour suivant :

- 1. Salutations et ouverture par le maire de Saint-Imier et par le président central.
- 2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 1977 à Saignelégier.
- 3. Rapport d'activité 1977.
- 4. Comptes 1977.
- 5. Avenir de l'ADIJ.
- 6. Modification des statuts.
- 7. Elections statutaires.
- 8. Election de la commission de vérification des comptes.
- 9. Programme d'activité 1978-1979.
- 10. Budget et cotisations 1978.
- 11. Divers et imprévu.

I. Procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 1977, à Saignelégier

Présidence : M. F. Savoye, président central, Saint-Imier
Procès-verbal : M. F. Lachat, secrétaire général, Porrentruy
Présents : environ 200 membres et délégués

1. Ouverture

Le président central, M. F. Savoye, ouvre la séance à 10 h. 05, après que le groupe folklorique des « Vieilles Chansons » eut accueilli les quelque 200 membres et invités présents par un morceau joyeusement interprété.

Il commence en souhaitant une cordiale bienvenue à l'assistance et poursuit en ces termes :

*Messieurs les membres d'honneur,
Mesdames et Messieurs les invités,
Mesdames et Messieurs les membres de l'ADIJ,
Enfin, à vous tous amis de notre association !*

Soyez les bienvenus à Saignelégier !

C'est pour moi un grand plaisir de pouvoir vous saluer ici où pour la troisième fois nous nous retrouvons : le 19 juin 1954 sous la présidence de Frédéric Reusser, le 6 mai 1967 sous la présidence de René Steiner et enfin aujourd'hui 14 mai 1977.

Nous nous réjouissons d'avoir pu répondre présent sur ce sol hospitalier, au milieu de cette vaste nature où le sapin est roi, sur cette terre d'espace et de liberté ! En ouvrant cette journée, laissons parler le cœur d'un enfant du chef-lieu qui nous reçoit, Paul Bacon, maître de français et d'histoire à l'Ecole secondaire de Saignelégier pendant plus de quarante ans qui, dans son livre « Les Franches-Montagnes », écrivait :

« Les Franches-Montagnes : une terre de beauté ! Chaque saison y déploie ses fresques ! Le printemps ne naît pas là-haut, il explose, répandant une immense joie éparsée dans l'air.

» L'été rutile en sa robe d'étincelles ; docte alchimiste, il transmute la mouvante émeraude des moissons en océan d'or fauve.

» Jonché de taches de rousseur, l'automne est court ; on en jouit avec avidité ; on boit un reste de vie, qui doucement s'éteint. Octobre, peintre fallacieux, gaspille ses couleurs. Les torches des sapins dressent dans l'air embrasé leurs cimes aiguës où s'accrochent des couleurs vio-lacées.

» L'hiver est somptueux, quand le froid burine des camées de givre. Le froid est dur ; on croirait que la vie agonise, qu'elle a tort de vouloir vivre encore...

» Et pourtant, chaque année, à travers les siècles, en mai, un oiseau a chanté dans les branches...

» Perdu dans les neiges, à l'abri des hautes futaies, longtemps privé de bonnes voies de communication, le Franc-Montagnard (le terrien surtout) n'a guère changé au cours des siècles. Longtemps replié sur lui-même il a conservé ses us et croyances, son caractère jalousement indépendant. Mais l'évolution de la population industrielle fut rapide, preuve de son initiative, de sa facilité d'adaptation. L'ère des fabriques s'est ouverte dès le début

du siècle ; la mécanique a fait son entrée dans tous les domaines ; l'horloger paysan a vécu, le travail à domicile a disparu.

»Qu'il soit demeuré fidèle à ses champs, qu'il ait abandonné la charrue pour l'usine, que les crises successives l'aient forcé à émigrer, le Franc-Montagnard est resté le plus jurassien des habitants des antiques marches rauraque. N'a-t-il pas de qui tenir ? Descendant de pionniers de la première heure, héritier des Francs-Comtois, riverain du Doubs ou fils banni de la Réforme, il s'est figé, inassimilable, ce qui ne l'empêche pas d'être fort hospitalier et accueillant ! Fidèle à sa foi comme à sa patrie, il lutte pour l'intégrité de son sol et contribue à maintenir intactes et sereines l'âme, l'originalité franc-montagnarde ! »

C'est cet homme, c'est cette femme et c'est cette terre qui nous reçoivent aujourd'hui !

Mesdames et Messieurs,

Les assises annuelles de l'ADIJ sont une occasion de se rencontrer entre hommes et femmes d'un même pays, sans distinction de parti, de confession, de classe ou de tendance. Elles permettent de mieux se connaître et de s'estimer entre gens du Nord, du Centre et du Sud, des vallées, des montagnes et du lac, bref entre Jurassiens et leurs amis. Elles contribuent à créer ou à recréer l'atmosphère favorable à une vie en commun et constructive pour l'ensemble des habitants de notre terre jurassienne. Oserais-je le rappeler, les statuts de l'ADIJ nous font un devoir de travailler à la prospérité et au développement de tous les domaines de la vie économique et culturelle (industrie, commerce, agriculture, sylviculture, transports, communications, protection de la nature, des sites, problèmes sociaux, d'éducation, d'environnement). En cherchant à remplir toutes ces tâches, l'ADIJ ne peut ni ne veut s'immiscer dans l'activité de telle ou telle organisation, de telle ou telle entreprise ; elle s'occupe uniquement de

questions propres à promouvoir le bien de notre coin de pays dans l'intérêt bien compris de ses habitants, loin des luttes stériles, des conflits économiques, politiques ou sociaux, mais tout en s'adaptant aux courants qui influencent notre économie jurassienne.

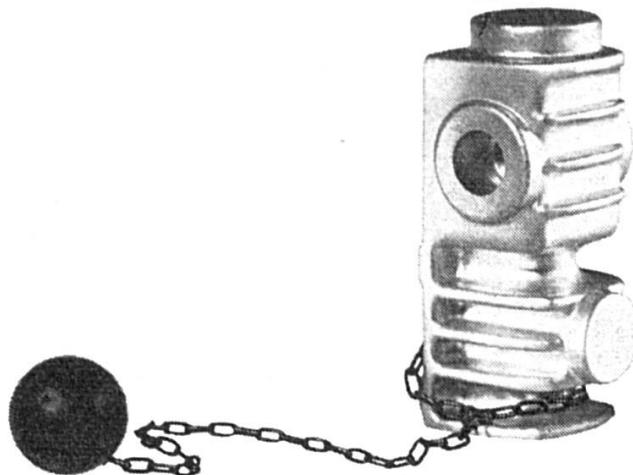
Entre les tendances divergentes et les impératifs qui s'affrontent, ne doit-il pas y avoir un juste milieu, un équilibre à trouver ? N'est-ce pas l'affaire d'hommes et de femmes raisonnables, qui recherchent avant tout des solutions inspirées par l'intérêt général ?

Nous croyons et savons qu'au sein de l'ADIJ se trouvent ces hommes et ces femmes, et vous tous Mesdames et Messieurs membres de l'ADIJ, invités et amis, vous ne seriez pas présents si vous n'aviez pas un sens élevé de l'intérêt général !

L'ADIJ en tant que chambre d'économie et d'utilité publique n'a jamais participé et ne participera pas au conflit qui divise notre région. En tant que président, j'ai toujours souhaité et tendu tous mes efforts afin qu'au sein de notre association puissent se côtoyer des hommes et des femmes de toutes tendances, respectueux des opinions d'autrui, prêts à rendre service dans n'importe quelle région de nos sept districts.

La liberté de penser et de pouvoir l'exprimer est un bien inestimable ; elle est à la base de toutes nos libertés et notre devoir est de la sauvegarder. Puisque au terme des différents plébiscites, les hommes et les femmes des trois districts de Delémont, des Franches-Montagnes et de Porrentruy doivent organiser un nouveau canton, puisque les hommes et les femmes des trois districts de Courtelary, de Moutier et de La Neuveville doivent organiser leurs relations sur une base nouvelle avec ceux et celles de l'ancien canton de Berne, le temps du rapport mutuel, donc le temps du respect des décisions acquises n'est-il pas arrivé ? Je vous le demande, ne pourrait-on pas, pendant quelques années tout au moins et ceci de part et d'autre, accepter, démo-

matriçage à chaud



Condamné à la perfection

En effet, le matriçage permet d'obtenir des pièces de structure et de résistance parfaites, même exécutées avec des évidements.

Ce procédé est l'une des spécialités de THÉCLA, disposant de machines modernes et d'une expérience sans égale dans le matriçage à chaud.

Vous désirez la perfection ?
C'est votre droit. THÉCLA vous la donnera!

THÉCLA SA

Matriçage à chaud de pièces en métaux non ferreux, 2882 Saint-Ursanne, Tél. 066 / 55 31 55



LA GÉNÉRALE SA

BOITES DE MONTRES HOLDING

2800 DELÉMONT

Liste des fabriques

BOURQUARD SA	2856 Boécourt
BLANCHES-FONTAINES SA	2863 Undervelier
LA FEROUSE SA	2901 Grandfontaine
MANUFACTURE DE BOITES SA	2800 Delémont
METALSA SA	68 Ueberstrass (France)
NOBILIA SA	2900 Porrentruy
VERREX SA	2856 Boécourt

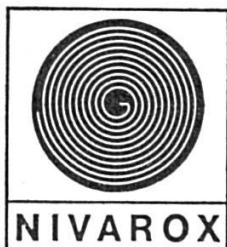
Maisons associées

CRISTALOR SA	2300 La Chaux-de-Fonds
SWISS ASIATIC (Private) LTD	Singapour

1847

NIVAROX S.A.

Manufacture de spiraux



2610 Saint-Imier

1849

cratiquement, sans interventions malheureuses, le résultat des votes populaires ? Personnellement, je crois qu'il n'y aura de solutions véritables et durables que lorsque les passions auront cédé le pas à la raison !

Mesdames et Messieurs,

L'an 1976 a fui dans l'éternité des temps révolus. La trace qu'il laisse est encore bien marquée dans le souvenir, mais elle ira en s'affaiblissant peu à peu pour s'effacer ou se confondre avec celle des années précédentes. L'histoire, du point de vue économique s'entend, ne conservera peut-être pas grand-chose des événements qui se sont produits pendant cette période, si ce n'est que 1976 restera dans les mémoires comme une année difficile du point de vue économique.

D'un côté : la chute brutale des exportations et la diminution subséquente des places de travail ont bien pu pourtant, dans une certaine mesure, être freinées ! De l'autre : le volume des ventes s'est encore abaissé par rapport à 1975. On est donc resté à un niveau bas, dont il n'a pas été possible de décoller depuis la fin du premier trimestre 1975. La surévaluation du franc suisse a joué un rôle négatif, la récession mondiale également a eu des effets néfastes sur l'économie du pays et cette récession ne se résorbe que lentement et d'une manière inégale. Mil neuf cent septante-six : année de transition difficile pour l'économie suisse et jurassienne qui dans l'ensemble sont entrées dans une phase de lent redressement ; à noter, d'une part, la légère progression de la production industrielle, mais à souligner, d'autre part, la capacité de production encore largement sous-utilisée et les investissements encore flétris !

Mil neuf cent septante-sept : le début paraît confirmer l'évolution amorcée en 1976. C'est-à-dire :

1. Les importations sont montées à 3299 millions, les exportations à 3185 millions d'où un excédent des importa-

tions de 114 millions. La progression plus rapide des importations et la réapparition d'un déficit de la balance commerciale annoncent-elles le début du retour à la normale ? Il faut attendre plusieurs mois l'éventuelle confirmation !

2. Les entreprises interrogées attendent une accélération de l'entrée des commandes et une expansion des ventes. Mais encore et toujours la marche des affaires évoluera d'une manière très différente d'une branche à l'autre.
3. L'amélioration constatée dans le domaine des exportations doit être appréciée avec infiniment de prudence. D'autre part, c'est en partie grâce aux sacrifices consentis en matière de prix que certaines affaires ont pu être menées à bien. Les chances futures du marché dépendront de la discipline observée sur le plan national quant aux dépenses, à la prospérité et à la politique sociale, si nous voulons conserver à l'avenir notre avantage face au renchérissement.
4. Comme il semble que la réduction des prix de nos importations, due à des raisons monétaires, soit terminée, le danger d'une réapparition du renchérissement augmente !

Pour conclure, une page jurassienne, en citant ce qu'écrivait dans le bulletin de l'ADIJ du mois de décembre 1976, M. Michel Rey, adjoint du délégué au développement économique du canton :

« Enfin il convient de rappeler que les difficultés conjoncturelles de l'économie jurassienne se greffent sur des problèmes d'adaptation structurelle. Compte tenu de cette situation, nous avons maintes fois souhaité la mise sur pied d'une politique de développement économique régional. Sur ce plan, des progrès appréciables ont été réalisés dans le cadre de la loi fédérale sur l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne du 28 juin 1974, que ce soit dans les associations régionales existantes « Jura et Centre-Jura » et dans la future

association « Jura-Sud - Bienne ». Il appartient maintenant aux communes concernées et aux représentants des milieux de l'économie privée de définir, en collaboration avec des experts, le contenu et les modalités d'application de cette politique de développement régional. Il en va de l'avenir à moyen et long terme de l'économie jurassienne. »

Mesdames et Messieurs,

L'ADIJ, avec ses ressources financières limitées, ne peut réaliser de grandes œuvres. Elle peut, et c'est là sa tâche fondamentale, travailler au développement de notre région jurassienne en prenant des initiatives, en favorisant des réalisations, en documentant, en intervenant et en suscitant des interventions sur le plan économique.

Mais, sans la fidélité de ses membres, sans leur collaboration à tous, sans leur volonté de réaliser, de rechercher des solutions constructives et durables à nos problèmes, sans eux l'ADIJ n'est plus rien.

C'est pourquoi, je voudrais conclure en adressant un vibrant appel à tous, hommes et femmes de bonne volonté de nos sept districts du Jura pour que, au-dessus des passions politiques, ils nous permettent de faire notre devoir et de remplir notre tâche.

C'est en exprimant ce vœu que je déclare ouverte notre assemblée annuelle.

M. F. Savoye, ensuite, salue tout spécialement les personnalités suivantes qui ont bien voulu répondre à l'invitation de l'ADIJ :

MM. Pierre Gassmann, conseiller national ; Oscar Tröhler, procureur du Jura, vice-président de l'Université populaire ; Gabriel Boinay, juge à la Cour suprême ; Arthur Hublard, président de tribunal ; Michel Rey, adjoint au délégué pour le développement économique ; Joseph Biétry, André Cattin, Charles Fleury, députés et constituants ; Jean-Pierre Beuret, Marcel Bréchet, Roger Jardin, François La-

chat, Pierre Paupe, Bernard Jodry, constituants ; René Sigrist, représentant de la Chambre de commerce française en Suisse ; les préfets Wilhelm, Houlmann, Jobé, Stadelmann ; Paul Simon, conseiller communal ; André Brocard, directeur du 1^{er} arrondissement des CFF ; André Girard, représentant des CJ ; René Vuillemin, de la Chambre de commerce Jura-Bienne ; Samuel Schwab, président de l'ACBFH ; Michel Boillat, président de l'Emulation ; Henri Gorgé, président de Pro Jura ; Marcel Faivre, président de l'Ecole jurassienne de musique ; Marcel Aubry, président du Cercle industriel des Franches-Montagnes ; Philippe Gressot, vice-président des bourgeoisies ; Gilbert Jobin, président de l'ACS ; Gilbert Lovis, président de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien ; MM. Albert Comment, Jean Christe, Jean Schaller, Charles Zimmermann, Oscar Schmid, membres d'honneur, ainsi que les délégués des communes membres. Après quoi un hommage ému est rendu à René Steiner, décédé à Delémont le 6 avril 1977. L'ADIJ gardera un souvenir vivant de son président d'honneur et ancien président. Une minute de silence est observée en sa mémoire.

Le président central, d'autre part, se plaît à relever le travail fourni tout au long de l'année par les membres de la direction, du comité central et des différentes commissions de l'ADIJ. Leur précieuse aide et collaboration mérite la reconnaissance et la gratitude de l'association.

Il n'oublie pas les instances fédérales, cantonales et communales qui, par leur soutien dans les domaines financier, économique et politique, ont permis aux responsables de l'association de mener à chef le programme d'activité 1976-1977. L'ordre du jour est adopté avec la modification suivante : le point 8 « Divers et imprévu » est remplacé par « Désignation d'un membre d'honneur » et devient le point 9. Avec la nomination de deux scrutateurs : MM. Ch. Wilhelm et A. Hublard prend fin cette partie introductory.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 1976, à La Neuveville

Il a paru dans le bulletin de l'ADIJ N° 4 du mois d'avril 1977. Il est accepté sans remarque à l'unanimité.

3. Rapport d'activité 1976

Trois activités marquantes constituent les faits importants du rapport 1976 ; ils méritent toute notre attention.

Tout d'abord, l'étude écologique de la Sorne. L'expérience a débuté en août 1974 avec une quinzaine de participants, de professions différentes touchant plus ou moins directement aux problèmes de l'eau et travaillant pratiquement tous dans la région ou à proximité. Un encadrement scientifique spécial ainsi que la collaboration de plusieurs personnes intéressées par ces recherches permirent un avancement progressif considérable des travaux. L'étude, dans son approche fondamentale, s'est terminée en août 1976 et s'est concrétisée par une publication dans « Les Intérêts du Jura », complétée par un petit tirage « Dossier technique sur la Sorne ».

Mil neuf cent septante-six a été également l'année de la constitution de l'organisation dénommée ASPRUJ (Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien). Ce groupement s'efforcera de sauver de la disparition les vestiges (anciennes fermes, sites, vieilles choses, etc.) laissés par la société traditionnelle, c'est-à-dire « nos vieilles gens ». L'ADIJ sera représentée au sein de son comité et l'ASPRUJ déléguera deux membres à notre commission « protection du patrimoine ».

Enfin, la commission « Avenir de l'ADIJ » a étudié et a fait étudier (sur différents plans : juridique, économique, etc.), des propositions quant au développement et à l'avenir de l'ADIJ. Ces travaux suscitent beaucoup d'intérêt parmi les membres de la commission qui poursuivent sans relâche leur mission.

Le rapport d'activité, dans son ensemble, est approuvé à l'unanimité.

4. Comptes 1976

Le trésorier, M. Jean Jobé, de Porrentruy, commente les comptes de l'exercice 1976. Ceux-ci présentent un excédent de recettes, contrairement à ce qui avait été prévu. Sur rapport de M. René Domont, de Courtedoux, vérificateur permanent, ils sont acceptés.

5. Budget et cotisations 1977-1978

Le budget pour 1977, prévoyant un excédent de dépenses de Fr. 6200.—, est présenté par le trésorier. Il est accepté à l'unanimité. Les cotisations, quant à elles, ne subissent aucune modification.

6. Election d'un vérificateur des comptes

Pour remplacer la commune de La Neuveville à la commission de vérification des comptes, l'assemblée a désigné Saint-Imier. La composition de la commission se présente donc ainsi : président : M. René Domont, Courtedoux ; membres : communes de Saignelégier et de Saint-Imier.

7. Programme d'activité 1977

Le programme est présenté et commenté par le secrétaire général, M. François Lachat, qui propose à l'assemblée son acceptation. Personne ne manifeste une quelconque désapprobation et le programme 1977 est adopté par acclamation.

8. Désignation d'un membre d'honneur

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée a acclamé M. Otto Stalder, de La Neuveville, président de la commission du tourisme pédestre depuis vingt-cinq ans, comme membre d'honneur de l'association. En rendant hommage à M. Stalder, M. Savoye a rappelé l'énorme travail accompli par le récipiendaire pour le développement du tourisme pédestre dans le Jura.

9. Divers et imprévu

La séance est levée à 11 h. 30.

Pour l'ADIJ

Le président central : Frédéric SAVOYE
Le secrétaire général : François LACHAT

II. L'économie suisse en 1977

Introduction

Permettez-moi d'ouvrir notre rapport d'activité par un tableau, brossé à grands traits, de l'économie suisse en 1977. Nous ne toucherons pas la situation conjoncturelle et économique jurassienne

présentée avec beaucoup de compétence dans notre Bulletin de décembre 1977, par M. Michel Rey, adjoint du Délégué au développement économique du canton de Berne.

a) Les perturbations de l'économie mondiale

Si l'on veut mettre en évidence les caractéristiques de la conjoncture suisse en 1977, il convient de la situer dans son contexte international. Or, il apparaît que des *perturbations très importantes* de la croissance se sont manifestées *dans l'économie mondiale*. La reprise rapide du début de l'année, source d'optimisme, s'est essoufflée vers la fin du premier semestre pour faire place en partie au deuxième à un ralentissement conjoncturel qui n'est pas sans conséquences négatives sur le nombre des *chômeurs*.

Le taux élevé du chômage a incité presque toutes les organisations internationales d'une certaine importance à recommander à leurs membres, en période de croissance économique incertaine et de faible accroissement de la productivité, une stimulation conjoncturelle encore plus marquée, alors qu'ils sont déjà naturellement enclins à suivre une voie *expansionniste*. Elles préconisent des mesures monétaires et fiscales comportant le *danger évident d'une nouvelle flambée de renchérissement à l'échelle mondiale*, alors que celui-ci n'a été combattu efficacement que dans de rares pays.

La *restructuration* qui doit libérer de la main-d'œuvre, alors que la mobilité professionnelle et géographique du personnel est très souvent insuffisante, est *inéluctable à long terme*. Différer les décisions dans ce domaine, c'est tout simplement réduire l'efficacité des économies, ce qui se traduit par des pertes de revenus réels.

La perte d'efficacité que l'on peut déplorer est également liée à la *désintégration de l'économie mondiale* qui se manifeste de plus en plus nettement, ou à la tendance à s'écartier de la division du travail la plus rationnelle entre les pays. Les gouvernements de presque tous ces derniers se trouvent confrontés à des *pressions protectionnistes* de plus en plus insistantes, qu'ils ne peuvent refuser avec toute la rigueur que leur dicte leur connaissance objective de la question, en raison de la contrainte qu'exerce le chômage sur la politique intérieure.

b) Que disent certaines personnalités du monde économique mondial sur l'évolution de la conjoncture 1977 ?

Etats-Unis

Sur la base des critères généraux servant à mesurer l'activité économique, l'évolution de l'année 1977 aux Etats-Unis a été étonnamment proche des prévisions exprimées en 1976 (croissance prévue pour 1977 : 5 % ; taux de croissance atteint 1977 : 4,75 % ; taux d'inflation prévu pour 1977 : 5,5 % ; le taux d'inflation s'établit en 1977 à presque 5,5 %). Néanmoins, 1977 a apporté nombreux développements économiques inattendus et la situation n'est de loin pas aussi confortable que ne le laisseraient supposer les résultats si proches des prédictions.

Pronostics 1978 : Etant donné l'évolution inégale de l'économie en 1977 et le manque de résolution dans de nombreux domaines importants de la politique gouvernementale, les perspectives pour l'année à venir sont encore plus incertaines que de coutume.

Japon

L'évolution conjoncturelle de l'année écoulée n'a pas été satisfaisante, car l'économie n'est pas parvenue à sortir de son marasme. Le taux de croissance du produit national brut réel pour l'année fiscale 1977 (avril 1977 - mars 1978) sera probablement d'un peu plus de 6 %. C'est ainsi que la marche des affaires a été très lente cette année. Le niveau des bénéfices, par exemple, a été de 15 % inférieur au record du premier semestre de l'année fiscale 1973.

Pronostics 1978 : Le taux de croissance du produit national brut réel prévu pour l'année fiscale 1978 est de 6 %, soit un peu moins que pour 1977.

Allemagne

Dans l'ensemble, l'année 1977 a été décevante pour l'économie allemande. Le produit national brut et la production industrielle n'ont progressé que de 3 % à peine. En fait cette dernière est seulement remontée au niveau qu'elle avait atteint à la fin de 1973.

Pronostics 1978 : On prévoit une accélération progressive de la croissance économique. Les diverses mesures de relance de la conjoncture y contribueront ; elles déployeront peu à peu leurs effets au cours de l'année à venir.

France

Après une forte reprise au premier trimestre, la production industrielle a rechuté au second pour stagner jusqu'à l'automne. Les stocks s'alourdisseant, les entreprises ont réduit leurs commandes, ce qui a pesé sur la production. Par ses effets sur l'emploi, le chômage n'a guère cessé d'augmenter jusqu'en septembre.

Pronostics 1978 : Les prévisions économiques relatives à l'année 1978 sont dominées en France par les élections législatives de mars.

Grande-Bretagne

Le chômage, qui a atteint un record d'après-guerre de 6 %, ainsi que la stag-

nation de la production et de la productivité ont fait de 1977 une mauvaise année en termes « réels » pour l'économie. La reprise s'est fait attendre, bien que la demande des consommateurs se soit quelque peu redressée ces derniers temps.

c) Le cas particulier de la Suisse

Si, pour l'exercice 1977, on compare la situation économique de la Suisse à celle d'autres pays, on constate qu'elle constitue à deux égards un cas particulier. Tout d'abord, notre pays n'a pratiquement pas cessé de réviser ses pronostics de croissance à la hausse alors que la quasi-totalité des autres pays industrialisés se sont mis dès le printemps à corriger leurs prévisions à la baisse. Ensuite, la rapide reprise du début de l'année à l'étranger s'est essoufflée vers la fin du premier semestre pour faire place en partie au deuxième à un ralentissement conjoncturel ; ainsi, l'évolution internationale de la conjoncture présente d'étonnantes analogies avec celle de l'année précédente. Au contraire, la situation de l'économie suisse s'est nettement améliorée dans le courant de l'année 1977 et on se montre actuellement assez confiant en ce qui concerne l'année en cours. Il faut toutefois tenir compte du fait que dans notre pays, la reprise enregistrée est partie d'un niveau très bas. On ne saurait en outre considérer que les « ratés » de la croissance à l'étranger ainsi que la nouvelle appréciation du franc, importante, demeureront sans séquelles pour l'économie suisse, même si ces deux éléments sont temporairement masqués — dans une certaine mesure difficile à définir exactement — par la relance de la consommation privée de biens et services.

d) Quelques chiffres du commerce extérieur de la Suisse en 1977

En 1977, la valeur des importations a augmenté de 6154,9 millions de francs, soit de 16,7 % (en 1976 : 7,6 %) pour s'établir à 43 026,1 millions de francs, et celle des

exportations de 5113,7 millions de francs, soit de 13,8 % (en 1976 : 10,8 %) pour s'établir à 42 158,5 millions de francs. Ainsi, contrairement à ce qui s'était produit en 1976, les importations ont augmenté davantage que les exportations, tant en valeur absolue qu'en pourcentage.

Si les exportations avaient dépassé à nouveau, en 1976 déjà, leur niveau record de 1974, les importations en ont fait de même en 1977. La balance commerciale se solde par un excédent d'importations de 867,6 millions de francs. En 1976, pour la première fois d'ailleurs depuis 1953, la balance commerciale avait enregistré un excédent d'exportations de 173,6 millions de francs. Cependant, le solde passif de 1977 n'en est pas moins exceptionnellement faible, puisqu'il est proche du résultat de 1975, alors qu'il oscillait chaque année entre 6000 et 7600 millions de francs de 1971 à 1974, et entre 2100 et

5700 millions de francs de 1961 à 1970. Les pays qui ont bénéficié le plus de l'accroissement des importations suisses sont la République fédérale d'Allemagne avec 1675 millions de francs de ventes, la Grande-Bretagne 665 millions de francs, l'Italie 637 millions de francs, la Belgique et le Luxembourg 414 millions de francs, la France 373 millions de francs, les USA 368 millions de francs, les Pays-Bas 319 millions de francs, le Japon 318 millions de francs, et enfin l'Union soviétique 219 millions de francs.

Quant aux pays qui ont le plus contribué au développement de nos exportations, ce sont la République fédérale d'Allemagne avec 1208 millions de francs, l'Italie avec 642 millions de francs, la France avec 321 millions de francs, l'Autriche avec 272 millions de francs, les USA avec 247 millions de francs, Israël avec 249 millions de francs, et l'Arabie Saoudite avec 195 millions de francs.

Conclusion

Créer la confiance !

On peut affirmer, si l'on considère l'année 1977, que l'économie suisse s'est développée, en termes quantitatifs, d'une manière favorable qui n'a guère son équivalent dans d'autres pays. Toutefois, de nombreuses zones d'ombre entachent la situation conjoncturelle helvétique, notamment *l'incertitude* qui entoure l'évolution des bénéfices d'entreprises, de même que la *faiblesse persistante de l'investissement global*. Or, ce sont précisément ces deux paramètres économiques qui devraient se renforcer de manière sensible pour que les économistes puissent annoncer une reprise durable.

Il est bien entendu que la *conjoncture internationale* ne saurait être modifiée par la Suisse, de même que le grave problème suscité par *l'appréciation de notre monnaie* ne peut être résolu par les autorités suisses. Voilà incontestablement deux facteurs très négatifs.

Mais il y a de bonnes raisons de garder confiance. Si les autorités réussissent à mettre sur pied et à maintenir des conditions-cadres qui aident l'économie à procéder à une *indispensable refonte structurelle*, on disposerait d'atouts appréciables. A la condition, toutefois, que les autorités admettent que tout n'est pas faisable en économie, qu'elles en tirent la conclusion *qu'il n'est plus indispensable de recourir aux ordres et aux interdits*, enfin qu'elles croient à la capacité de l'économie de se sortir seule d'affaire, quand bien même la « guérison » ne s'effectue pas d'un coup, mais progressivement.

Sources : texte repris en grande partie du bulletin Crédit Suisse 12/77, de SDES (Société pour le développement de l'économie suisse) ainsi que d'articles de bulletins ADIJ 1977.

Select, si légère,
la saveur du tabac garde pure



- Constitutions et organisations de sociétés
- Révisions et expertises comptables
- Conseils en matière fiscale
- Révisions de comptes communaux et paroissiaux

FIDUCIAIRE PROBITAS SA

2500 Biel
3, rue Hugi
Tél. 032 23 77 11

2900 Porrentruy
6, rue Achille-Merguin
Tél. 066 66 48 49

1851

**Vol de ligne
Swissair.**

Hôtel compris.

Pas cher.

**26 villes au
choix.**

**Flâne, flâneur,
flâne. ➤**



1854

Voulez-vous des détails? Adressez-vous à Swissair ou à votre agence de voyages IATA.

III. Rapport d'activité 1977

1. Introduction

Malgré certaines difficultés, l'ADIJ a pu maintenir, voire renforcer, son activité dans les domaines suivants : trafic ferroviaire, questions conjoncturelles, protection de la nature, sauvegarde du patrimoine, aménagement du territoire et problèmes économiques.

2. Organes de l'association (état au 31 décembre 1977)

2.1. Membres d'honneur

Albert Comment, Dr en droit, ancien juge fédéral, Lausanne.
Virgile Moine, Dr phil., ancien conseiller d'Etat, Liebefeld.
Henri Weibel, instituteur, Saint-Imier.
René Baumgartner, Dr ès sciences, ancien professeur, Delémont.
Charles Zimmermann, ancien vice-préfet, Saignelégier.
Ernest Loeffel, ingénieur agronome, La Neuveville.
Hans Bühler, ancien conseiller municipal, Tramelan.
Henri Huber, conseiller d'Etat, Liebefeld.
Paul Andrey, ancien maire, La Neuveville.
Waldémar Wüst, ancien directeur de l'Ecole secondaire, Moutier.
Jean Christe, instituteur, Courrendlin.
† Jean Schaller, professeur, Delémont.
Otto Stalder, directeur, La Neuveville.

2.2. Comité central

Membres de la direction

F. Savoie, ancien directeur, Saint-Imier, président.
F. Lachat, Porrentruy, secrétaire général.
J. Jobé, préfet, Porrentruy.
R. Berdat, maire et greffier e.r. du tribunal, Moutier.
M. Houlmann, préfet et président du tribunal, Prêles.

Membres fondateurs

Delémont : E. Ammann, conseiller municipal.
Laufon : A. Studer, employé de chancellerie.
Moutier : M. Beurret, conseiller municipal.
Porrentruy : R. Voisin, conseiller municipal.
ADOR : A. Gobat, député-maire, Tavannes.

Communes

Saint-Ursanne : Ch. Moritz, maire.
Bassecourt, M. Joliat, conseiller communal.
Saignelégier : P. Simon, conseiller communal.
Grellingue : A. Schmidlin, commerçant.
Courchapoix : P. Frund, ancien maire.
Saint-Imier : F. Lœtscher, maire.
La Neuveville : Mme M. Troehler, ancienne conseillère municipale.
Granges : G. Christe, conseiller communal.

Membres collectifs

Pro Jura

La Jurassienne : † J. Schaller, professeur, Delémont.

Chambre de commerce Jura-Bienne : P. Schoch, directeur, Delémont.

Centre-Jura : P. Paupe, directeur, Montfaucon.

Région Jura : G. Scherrer, maire, Delémont.

ADEP : E. Parietti, directeur, Porrentruy.

Membres individuels

F. Boillat, avocat, Moutier.

S. Kohler, conseiller d'Etat, Courgenay.

G. Morand, directeur, Belprahon.

G. Renggli, foncé de pouvoir, Delémont.

H.-U. Sulser, archiviste, Bâle.

Font également partie du comité central les présidents des commissions de l'ADIJ.

2.3. Commissions (état à fin décembre 1977)

Affaires communales (depuis 1934).

En veilleuse depuis 1977.

Agricole (depuis 1944).

Président : M. H. Cuttat, Courtemelon (65).

Secrétaire : M. R. Frund, Courgenay (71).

MM. R. Berdat, Moutier (72), M. Beuret, Le Bémont (57), J. Biétry, Les Enfers (65), J. Cerf, Delémont (47), P. Donis, Delémont (68), J.-R. Dumoulin, Plagne (76), R. Eschmann, Delémont (68), P. Fleury, Porrentruy (44), I. Gerber, Montfaucon (70), W. Gobat, Créminal (68), E. Grossenbacher, Chavannes (55), A. Guélat, Delémont (58), M. Houlmann, La Neuveville (73), W. Houriet, Belprahon (68), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), F. Savoye, Saint-Imier (73), J. Studer, Charmoille (50), E. Tramaux, La Ferrière (76).

Aménagement du territoire (depuis 1967).

Président : M. M. Faivre, Porrentruy (67).

Secrétaire : M. Ch. Frund, Porrentruy (67).

MM. H. Aragon, Saint-Imier (77), R. Baumann, Bienne (69), R. Berdat, Moutier (72), J.-Cl. Bouvier, Porrentruy (67), E. Chavanne, Moutier (77), J. Christe, Courrendlin (67), H. Cuttat, Courtemelon (67), A. Denis, Porrentruy (68), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), J.-P. Miserez, Delémont (74), F. Savoye, Saint-Imier (73), F. Schaer, Renan (77).

Economique (depuis 1973).

Président : * M. J. Boinay, Bienne (73).

Secrétaire : * M. R. Vuillemin, Bienne (74).

MM. R. Berdat, Moutier (74), * G. Bossy, Boncourt (74), F. Claude, Porrentruy (74), H. Cuttat, Courtemelon (74), J. Demagistri, Delémont (74), * A. Denis, Porrentruy (74), R. Dumont, Reconvillier (74), F. Erard, Moutier (74), M. Faivre, Porrentruy (74), * Ph. Holzer, Moutier (74), M. Houlmann, Prêles (74), J. Jeanbourquin,

Les Bois (74), J. Jobé, Porrentruy (74), F. Lachat, Porrentruy (74), * D. Maillat, Neuchâtel (74), Ch. Marty, La Neuveville (74), G. Morand, Belprahon (74), A. Mottaz, Delémont (74), G. Renggli, Delémont (74), F. Savoye, Saint-Imier (74), P. Schoch, Delémont (74), Ch. Stampfli, Saint-Imier (74), E. Staubli, Laufon (74), J. Wolfender, Saint-Imier (74), J. Zahno, Moutier (74).

* Membres du bureau.

Formation professionnelle (depuis 1956).

Président : M. R. Jardin, Delémont (56).

Secrétaire : Mme M. Rais, Delémont (76).

MM. R. Berdat, Moutier (72), P.-E. Bergerat, Berne ; P. Billieux, Porrentruy (56), H. Bourquin, Berne (63), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), R. Oswald, Delémont (70), L.-P. Poirier, Porrentruy (67), F. Savoye, Saint-Imier (73), R. Schindelholz, Delémont (66).

Des forêts et du bois (depuis 1969).

Président : M. A. Salomoni, Moutier (69).

Secrétaire : M. G. Letté, Delémont (69).

MM. F. Bachmann, Courtételle (74), R. Berdat, Moutier (72), P. Beuret, Saignelégier (73), R. Bourquin, Courtelary (71), A. Corbat, Vendlincourt (71), J.-P. Farron, Delémont (70), Ch. Fleury, Courroux (70), Ch. Frund, Porrentruy (69), Ph. Gigandet, Tavannes (70), F. Grosjean, Plagne (75), P. Kümin, Laufon (75), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), D. Roches, Roches (70), A. Röthlisberger, Glovelier (70), F. Savoye, Saint-Imier (73), A. Studer, Tavannes (70).

Protection de la nature (depuis 1937).

Président : M. P. Donis, Delémont (73).

Secrétaire : Mme L. Bouvier, Porrentruy (71).

MM. F. Bachmann, Courtételle (73), F. Benoît, Romont (71), R. Berdat, Moutier (72), J.-Cl. Bouvier, Porrentruy (66), R. Brahier, Lajoux (75), A. Brogli, Saint-Ursanne (70), R. Bruckert, Plagne (77), W. Bucher, Delémont (71), F. Erard, Moutier (70), J.-F. Gauchat, Courtelary (71), L. Grosjean, Saignelégier (51), E. Guéniat, Delémont (72), G. Hauri, Tramelan (50), M. Houlmann, La Neuveville (73), A. Hublard, Porrentruy (77), J. Jobé, Porrentruy (72), M. Juillard, Porrentruy (75), F. Lachat, Porrentruy (73), W. Linder, Delémont (76), M. Monbaron, La Neuveville (73), P.-A. Rebetez, Les Breuleux (76), F. Savoye, Saint-Imier (73), A. Wittwer, Douanne (77).

Sauvegarde du patrimoine jurassien (depuis 1939).

Président : M. J. Christe, Courrendlin (65).

Secrétaire : M. E. Chavanne, Moutier (67).

MM. R. Berdat, Moutier (72), E. Bueche, Saint-Imier (77), S. Comte, Châtillon (77), F. Erard, Moutier (74), M. Faivre, Porrentruy (67), G. Gerster, Laufon (75), J.-R. Helg, Delémont (77), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72) Ch. Kleiber †, Moutier (45), F. Lachat, Porrentruy (73), M. Le Roy Tramelan (77), G. Lovis Rossemaison (77), B. Luscher, Porrentruy (77), F. Savoye, Saint-Imier (73), M. Schindelholz, Delémont (60), W. Zeugin, Montfaucon (60).

Sociale (depuis 1944).

Président : M. G. Rais, Delémont (70).

Secrétaire : Mme P. Reusser-Vuilleumier, Reconvilier (69).

Secrétaire d'enquêtes : M. G. Nusbaumer, Delémont (73).

MM. R. Berdat, Moutier (72), P.-A. Berger, Delémont (71), J.-J. Fehr, Bellelay (70), Mlle E. Fischbacher, Tavannes (69), M. Girardin, Moutier (70), Dr J.-R. Helg, Delémont (71), M. Houlmann, La Neuveville (73), Mme M. Jeanneret, Tramelan (69), J. Jobé, Porrentruy (72), Mlle M. Koller, Delémont (69), F. Lachat, Porrentruy (73), J.-D. Liengme, Bienne (62), M. Petermann, Bassecourt (58), D. Petitjean, Courtelary (71), F. Savoye, Saint-Imier (50), W. Schaffter, Belprahon (66), Mme A.-M. Mira da Silva, Delémont (72), Mme M. Troehler, La Neuveville (76).

Trafic ferroviaire (depuis 1951).

Président : M. A. Denis, Porrentruy (73).

Secrétaire : M. G. Keller, Porrentruy (73).

MM. MM. R. Berdat, Moutier (72), W. Burla, Laufon (70), M. Chappuis, Delémont (69), R. Domeniconi, Berne (75), M. Houlmann, La Neuveville (73), J. Jobé, Porrentruy (72), F. Lachat, Porrentruy (73), H. Landry, La Heutte (51), F. Loetscher, Saint-Imier (71), A. Merlet, Tavannes (51), R. Piller, Granges (54), P. Robert, Bienne (70), P. Schoch, Delémont (60), F. Savoye, Saint-Imier (73), H.-U. Sulser, Bâle (70), J. Steiner, Péry (70), G. Træsch, Bienne (66).

Routière (depuis 1951).

Président : M. P. Freléchoz, Delémont (75).

Secrétaire : M. R. Lévy, Delémont (75).

Représentants de l'ADIJ : MM. M. Houlmann, La Neuveville (73), F. Lachat, Porrentruy (73), F. Savoye, Saint-Imier (73).

Tourisme pédestre (depuis 1938).

Président : M. O. Stalder, La Neuveville.

Secrétaire : M. J. Aegerter, La Neuveville.

Représentants de l'ADIJ : MM. R. Berdat, Moutier (72), F. Savoye, Saint-Imier (74).

Commission extraordinaire « Avenir de l'ADIJ » (depuis 1975)

Président : M. F. Savoye, Saint-Imier (75).

Secrétaire : M. F. Lachat, Porrentruy (75).

Mme M. Tröehler, La Neuveville (76) et

MM. H. Cuttat, Courtemelon (75), M. Gallina, Moutier (76), R. Monnat, Liebefeld (75), E. Parietti, Porrentruy (75), P. Paupe, Montfaucon (75), G. Rais, Delémont (75), A. Salomoni, Moutier (75).

Questions conjoncturelles (depuis 1976)

Président : M. L.-P. Poirier, Porrentruy (76).

Secrétaire : M. G. Nusbaumer, Delémont (76).

MM. P.-E. Bergerat, Berne (76), P. Billieux, Porrentruy (76), F. Châtelain, Tramelan (76), F. Erard, Moutier (76), P. Etique, Bressaucourt (76), M. Faivre, Porrentruy (76), E. Gafner, Moutier (76), M. Gallina, Moutier (76), A. Giauque, Prêles (76),

R. Jardin, Delémont (76), J.-D. Liengme, Bienne (76), Ch. Marty, La Neuveville (76), F. Membrez, Diesse (76), G. Sauvain, Belprahon (76), R. Schindelholz, Delémont (76), E. Staubli, Laufon (76), E. Turba, Saint-Imier (76).

2.4. Effectif des membres

Au 31 décembre 1977, l'effectif des membres se présentait ainsi :

11 membres d'honneur ;
125 communes ;
72 sociétés ayant un caractère d'utilité publique ou économique ;
140 entreprises industrielles et commerciales ;
948 membres individuels ;

1296 total des membres ;
403 abonnés au bulletin « Les Intérêts du Jura »

3. Administration

3.1. Séances

Le comité central a tenu trois séances en 1977 et la direction s'est réunie dix fois durant l'année ; l'ADIJ a reçu, d'autre part, beaucoup d'invitations, auxquelles elle s'est efforcée de répondre.

3.2. Relations avec d'autres groupements

L'ADIJ est affiliée aux organisations suivantes et y est représentée par les personnes dont les noms sont indiqués entre parenthèses :

Association bernoise du tourisme pédestre (O. Stalder).

Association cantonale bernoise pour la protection de la nature (F. Gauchat et G. Hauri).

Association pour le plan d'aménagement régional (J. Jobé).

Association pour la défense et l'aménagement de l'Orval [ADOR] (A. Gobat).

Association pour le développement économique du district de Porrentruy [ADEP] (F. Lachat).

Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien [ASPRUJ] (F. Savoye et J. Christe).

Association romande pour la protection des eaux [ARPEA] (F. Savoye).

Bernische Erdöl AG (F. Savoye).

Jura [Région Jura] (F. Lachat).

Jura bernois Pétrole SA (F. Savoye).

Cartel romand d'hygiène sociale et morale [HSM] (G. Nusbaumer).

Centre-Jura (P. Paupe).

Chambre de commerce française en Suisse (direction).

Chambre de commerce Jura-Bienne (direction).

Chambre de commerce suisse en France (direction).

Comité d'action Pro Transjurane (F. Savoye, A. Gobat, M. Houlmann et P. Simon).

Comité pour l'entretien du Château du Schlossberg (F. Savoye, J. Jobé et F. Lachat).

Commission suisse pour le port de Bourgogne (J. Jobé).

Conférence cantonale des horaires (direction).

Fédération des sociétés du Pied-du-Jura (A. Denis).

Fonds de bourses jurassien et biennois (F. Savoye).

Groupement romand des institutions d'assistance publique et privée [GRIAPP] (G. Nusbaumer).

Ligue suisse pour la protection de la nature [Association cantonale pour la protection de la nature] (L. Grosjean).
Ligue suisse pour la sauvegarde du patrimoine national (J. Christe).
Loterie cantonale Seva (F. Savoye).
Pro Doubs (J.-C. Bouvier).
Société cantonale d'économie et d'utilité publique (J. Jobé).
Caisse maladie La Jurassienne, Cortébert (F. Savoye).
Ecole jurassienne et Conservatoire de musique, Delémont (F. Savoye).
Ecole jurassienne de perfectionnement (F. Savoye).
Fondation du Vieux-Bellelay (direction).
Parc jurassien de la Combe-Grède (direction).
Société jurassienne de développement Pro Jura (F. Savoye).
Société jurassienne d'Emulation (direction).
Société du Musée de La Neuveville (M. Houlmann).
Université populaire jurassienne (direction).
Association jurassienne des travailleurs sociaux (G. Nusbaumer).

La direction de l'ADIJ est en relations amicales, régulières ou occasionnelles avec les sociétés ou organisations suivantes :

Association cantonale bernoise des fabricants d'horlogerie (ACBFH).
Association des communes bernoises (R. Monnat et F. Lachat).
Association pour le développement du Nord vaudois.
Chambre de commerce de Bâle.
Chambre de commerce de Belfort.
Comité de restauration de la Collégiale de Saint-Ursanne.
Commission cantonale pour le maintien et le développement d'entreprises industrielles et artisanales dans le canton de Berne.
Commission de l'étang de la Gruère.
Conférence économique du trafic romand.
Fédération jurassienne des bourgeois.
Fédération jurassienne des caisses maladie.
Foire suisse de Bâle.
Fonds national de la recherche scientifique.
Heimatschutz bernois.
Institut jurassien.
Société de géographie et d'ethnologie de Bâle.
Société pour la protection des rives du lac de Biel.
Société pour la protection des rives des lacs de Thoune et de Brienz.
Syndicat d'initiative de Bâle.
Volkswirtschaftskammer des Emmentals.
Cartel romand d'hygiène sociale et morale (HSM) .
Caisse jurassienne Raiffeisen.

3.3. Finances

Le résultat du compte d'exploitation de l'exercice 1977 laisse apparaître un excédent de dépenses de **Fr. 1447.20**. Un montant de Fr. 4850.— avait été porté au budget 1977 comme déficit prévisible. Le résultat a donc été meilleur que prévu. Les subventions octroyées par l'Etat en 1977 n'ont pas subi de changement par rapport aux années précédentes ; **Fr. 38 000.—** sont entrés dans les caisses de l'ADIJ, soit Fr. 35 000.— de subvention ordinaire et Fr. 3000.— destinés à la propagande touristique.

Bons hôtels et restaurants du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HÔTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	L. Gatherat 066 75 56 63
COURTEMAICHE	RESTAURANT DE LA COURONNE (CHEZ L'CABRI) - Cuisine réputée - Salle pour banquets et sociétés - Cadre rustique	Famille L. Maillard 066 66 19 93
DELÉMONT	HÔTEL DE LA BONNE-AUBERGE Votre relais gastronomique au cœur de la vieille ville - Chambres tout confort Ouvert de mars à décembre	Famille W. Courto 066 22 17 58
DELÉMONT	BUFFET DE LA GARE Relais gastronomique Salles pour banquets et sociétés	Famille P. Di Giovanni 066 22 12 88
DELÉMONT	HÔTEL DU MIDI Cuisine soignée - Chambres tout confort Salles pour banquets et sociétés	Oscar Broggi 066 22 17 77
DEVELIER	HÔTEL DU CERF Cuisine jurassienne - Chambres - Salles	Charly Chappuis 066 22 15 14
LAJOUX	HÔTEL DE L'UNION Chambres confortables - Salles pour banquets et sociétés - Cuisine campagnarde	Famille R. Etique-Nayner 032 91 91 18
MOUTIER	HÔTEL OASIS Chambres et restauration de 1 ^{re} classe Salles pour banquets de 30 à 120 personnes	Famille Tony Loetscher 032 93 41 61
MOUTIER	HÔTEL SUISSE Rénové - Grandes salles	Famille M. Brioschi-Bassi 032 93 10 37

1862

LA NEUVEVILLE	HOSTELLERIE J.-J. ROUSSEAU	
	Relais gastronomique au bord du lac Mariages - Salles pour banquets	Jean Marty 038 51 36 51
PLAGNE	HÔTEL DU CERF	
	Cuisine soignée - Confort	Mme N. Gros- jean-Fischer 032 58 17 37
PORRENTRUY	BUFFET DE LA GARE	
	Le restaurant des gourmets et des gour- mands de tous les pays	R. et M. Romano 066 66 21 35
PORRENTRUY	HÔTEL TERMINUS	
	Hôtel avec douches - Bains - Lift - Restau- rant français - Bar - Salle de conférence Discothèque	L. Corisello- Schär 066 66 33 71
LES RANGIERS	HÔTEL DES RANGIERS	
	Salles pour banquets - Mariages - Sémi- naires - Chambres tout confort - Cuisine soignée	Famille Chapuis-Koller 066 56 66 51
SAIGNELEGIER	HÔTEL BELLEVUE	
	Cent lits - Chambres (douche et W.-C.) Sauna - Jardin d'enfants - Locaux aména- gés pour séminaires - Tennis - Prix spé- ciaux en week-end pour skieurs de fond	Hugo Marini 039 51 16 20
SAIGNELEGIER	HÔTEL DE LA GARE ET DU PARC	
	Salles pour banquets et mariages - Cham- bres tout confort, très tranquilles	M. Jolidon- Geering 039 51 11 21/22
SAINT-IMIER	HÔTEL DES XIII-CANTONS	
	Relais gastronomique du Jura	C. et M. Zandonella 039 41 25 46
TAVANNES	HÔTEL DE LA GARE	
	Salle pour sociétés, banquets et fêtes de famille - Chambres avec eau courante chaude et froide - Salle de bains - Douche	Famille A. Wolf-Béguelin 032 91 23 14
VENDLINCOURT	HÔTEL DU LION-D'OR	
	Chambres confortables - Salles pour ban- quets - Cuisine campagnarde	Huguette et Jean-Marie Helg 066 74 47 02

Le produit de la Seva s'est élevé à **Fr. 43 188.90**, celui de la Loterie à numéros à **Fr. 72 917.20**.

Par suite de la transformation du 2^e étage, un ravalement des façades et à la remise en état des alentours de notre bâtiment, la valeur officielle de l'immeuble a subi une sensible augmentation. Elle passe de Fr. 146 900.— à Fr. 182 600.—. La plus-value, soit Fr. 35 700.—, a été portée en augmentation du capital.

Par ailleurs, plusieurs opérations sont intervenues dans la gestion des fonds à destination spéciale et en ont modifié le solde, à savoir :

Fonds pour le secrétariat permanent

Fr. 61 400.— ont été prélevés pour couvrir une partie des frais entraînés par les transformations et améliorations de l'immeuble.

Fonds pour la sauvegarde du patrimoine jurassien

La subvention de Fr. 2500.— octroyée par l'ADIJ à la paroisse catholique de Porrentruy (rénovation de l'église Saint-Pierre) a été sortie de ce compte.

Fonds pour l'entretien du chemin d'Outremont

Des travaux de remise en état de ce chemin ont été effectués en 1977. Une facture de Fr. 3369.95 a été réglée par cette réserve.

Fonds pour études et travaux spéciaux

Fr. 5000.— ont été virés dans le compte d'exploitation « frais d'impression du bulletin » pour financer en partie l'important numéro consacré à l'agriculture.

Des subventions, pour un montant de Fr. 40 080.—, ont été accordées par l'ADIJ à des tiers :

Club jurassien des arts, Moutier.

Concours hippique national de Tramelan.

Société d'embellissement et de développement, Moutier.

Temple de Bévilard (restauration).

Commune de Tramelan (sauvegarde du patrimoine).

Commune de Tramelan (Jeux sans frontières).

Commune de Tramelan (Championnats suisses de ski de fond).

Club philatélique de Saint-Imier.

Parc jurassien de la Combe-Grède.

Temple de Renan (restauration).

Vélo-Club de Courtételle (tête d'étape du Tour de Romandie).

Marché-Concours national de Saignelégier.

Société des amis du Musée jurassien, Delémont.

Salon de peinture et de sculpture de Chevenez.

Comité d'action pour un service social régional, Delémont.

Le Quadrille, Porrentruy.

Course de côte Saint-Ursanne - Les Rangiers.

Commune de Réclère (sauvegarde du patrimoine).

Commune de Saint-Ursanne (sauvegarde du patrimoine).

Maison des œuvres, Saint-Ursanne.

Paroisse catholique de Porrentruy (sauvegarde du patrimoine).

Etude socio-économique sur les Franches-Montagnes.

Chapelle de Fregiécourt.

Eglise de Bourrignon.

Section jurassienne de la Fédération romande des consommatrices.

Association jurassienne des samaritains.

Tourisme pédestre.
Commission routière jurassienne.
Syndicat d'élevage bovin du Haut-Jura.
Fédération jurassienne des syndicats bovins.
Jubilé de l'Ecole d'agriculture de Courtemelon.
Sixième Salon du cheval à Paris.
Regio Basiliensis.
La Maison-Claire (école romande d'aides familiales), Neuchâtel.
Etude personnelle sur les œufs de rapaces (protection de la nature).

4. Activité du comité

La répartition des fonctions au sein de la direction n'a pas changé :

- président central : M. F. Savoye, Saint-Imier ;
- vice-président : M. R. Berdat, Moutier ;
- trésorier : M. J. Jobé, Porrentruy ;
- assesseur : M. M. Houlmann, Prêles ;
- secrétaire général : M. F. Lachat, Porrentruy.

La responsabilité des différentes commissions est distribuée de la façon suivante :

- M. Rémy Berdat, vice-président :
 - commission sociale ;
 - commission économique
 - commission pour la formation professionnelle ;
 - commission du tourisme pédestre.
- M. Jean Jobé, trésorier :
 - commission pour l'aménagement du territoire ;
 - commission pour la protection de la nature ;
 - commission des affaires communales ;
 - commission pour le trafic ferroviaire.
- M. Marcel Houlmann, assesseur :
 - commission routière ;
 - commission agricole ;
 - commission pour la sauvegarde du patrimoine ;
 - commission des forêts et du bois.

Quant au président central, M. Frédéric Savoye, et au secrétaire général, M. François Lachat, ils assurent la planification globale des activités de l'ADIJ.

4.1. Conférence des présidents

En 1977, les présidents ont été invités à se réunir trois fois : deux séances régulières (une au printemps et l'autre en automne) et un séminaire d'une journée à Ocourt.

Les principaux soucis des présidents de commission en 1977 furent les suivants :

- a) avenir de l'ADIJ (d'où le séminaire d'Ocourt) ;
- b) maintenir le programme d'activité prévu sur le plan des sept districts jurassiens ;
- c) coordonner les activités de l'ADIJ ;

d) défendre les intérêts des Jurassiens du Sud et du Nord dans chaque activité des commissions concernées.

Par le résultat des travaux à Ocourt, le séminaire des présidents a apporté une large contribution aux décisions de la commission « Avenir de l'ADIJ ». Toutes les réunions furent dirigées par le président central.

4.2. Rencontre des « cinq grandes associations »

Ces rencontres, au nombre de deux en 1977, ont permis :

- a) de coordonner certaines activités communes, par exemple la promotion du Musée rural jurassien des Genevez (Fondation Pierre Voirol) ;
- b) d'examiner les activités respectives dans le cadre des sept districts jurassiens ;
- c) de « sonder » l'avenir de nos grandes associations.

Au cours des nombreuses discussions, les membres des bureaux de l'Emulation, de Pro Jura, de l'Université populaire, de l'Institut jurassien et de l'ADIJ, ont été placés devant les problèmes délicats, voire vitaux, concernant leur activité future face aux décisions prises et qui restent à prendre sur le plan jurassien.

4.3. Formation professionnelle

Pour la vingt et unième fois, l'ADIJ a honoré, le vendredi 7 octobre 1977, à La Neuveville, les plus méritants des apprenties et apprentis jurassiens. Mise sur pied par la commission pour la formation professionnelle de l'ADIJ que préside M. R. Jardin, de Delémont, cette manifestation a atteint son but en ne manquant pas de réjouir les candidates et candidats à la récompense, auxquels se sont joints, pour l'occasion, les parents et plusieurs personnalités : MM. Charles Marty, maire de La Neuveville, Otto Nickler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle, Henri Gorgé, président central de Pro Jura, Rémy Berdat, maire de Moutier, et Frédéric Savoye, président central de l'ADIJ.

Le principe de cette manifestation est de couronner les efforts des apprentis les plus méritants pour les résultats obtenus lors des examens de fin d'apprentissage des écoles préprofessionnelles, artisanales et commerciales.

A cette époque de récession, de difficultés, que les maîtres d'apprentissage, les membres du corps enseignant, que tous les responsables de la formation professionnelle n'oublient pas que les jeunes sont l'avenir du pays ; qu'ils méritent d'être pris au sérieux, d'être bien formés, aidés, conseillés. La commis-

sion pour la formation professionnelle s'efforce d'atteindre ces buts.

4.4. Mémento

L'édition 1978 du mémento des autorités fédérales, cantonales et de district à l'usage des élèves de 9^e année, des écoles complémentaires et des écoles professionnelles sortira de presse cet automne.

4.5. Bulletin de presse

Par l'intermédiaire de la presse, de la radio et dans une moindre mesure de la télévision, l'ADIJ s'est efforcée de manifester sa présence au sein de l'opinion publique durant l'année 1977. Des communiqués de presse régulièrement diffusés ont permis à la population jurassienne de s'informer valablement sur les activités déployées par l'association et ses organes. Les efforts consentis dans le domaine de l'information méritent d'être relevés et le résultat de cette option ne s'est pas fait attendre, puisque plus de 1000 exemplaires du bulletin ont été vendus au numéro en 1977 (350 en 1976).

En ce qui concerne la publication des « Intérêts du Jura » qui a paru comme d'habitude chaque mois, le chiffre moyen du tirage pour l'année a été de 1950. Plusieurs numéros ont suscité un vif intérêt auprès des lecteurs membres, abonnés et occasionnels. Nos sentiments de gratitude vont aux rédacteurs extraordinaires, aux abonnés ainsi qu'aux annonceurs du Jura et d'ailleurs.

Les comptes du bulletin, enfin, présentent un excédent de dépenses de Fr. 14 643.50 (13 451.25 en 1976). La sensible augmentation provient en grande partie de l'illustration et des travaux de graphisme inhabituels réalisés dans certains numéros.

4.6. Mise en exergue d'une action de la commission des questions conjoncturelles

S'agissant des ateliers protégés pour handicapés mentaux, la commission des

questions conjoncturelles s'est efforcée de prendre des mesures en collaboration avec leurs responsables. En effet, la crise économique a considérablement diminué l'offre de travail aux ateliers protégés. Ceux-ci comptent sur les industries pour occuper leurs ouvriers handicapés et réaliser ainsi leur intégration économique.

La commission des questions conjoncturelles a réuni à deux reprises les responsables d'ateliers protégés et défini avec eux quelques mesures à prendre. Une information au sujet de la réalisation de travaux sous licence a été envoyée à ces responsables et un article portant sur l'atelier des « Castors » de Delémont a paru dans le bulletin de l'ADIJ.

C'est par l'échange d'informations et la réflexion entre personnes intéressées que de tels problèmes trouvent souvent leurs solutions.

La sensibilisation du public et des industriels était ici l'objectif recherché.

4.7. Conférence d'action sociale 1977

Une cinquantaine de travailleurs sociaux (directeurs d'institutions, éducateurs, aides familiales, assistants sociaux, psychologues, médecins, infirmières, etc.), en provenance de l'ensemble du Jura ont pris part à la journée d'étude qui s'est déroulée le 7 octobre 1977 à Soronetan.

La conférence avait été préparée et organisée par deux associations : la commission sociale de l'ADIJ, présidée par M. Georges Rais, de Delémont, et l'Association jurassienne des travailleurs sociaux (AJTS) qui a pour présidente Mlle Gaby Chautems, de Reconvilier.

Deux objectifs ont été atteints. D'une part, une réponse à la demande du directeur des œuvres sociales du canton de Berne qui demandait l'établissement d'une liste des réalisations urgentes à entreprendre dans l'ensemble du Jura, c'est-à-dire de dresser les priorités en matière d'institutions sociales. D'autre part, la réflexion des participants devait se pencher sur les conditions sociales,

économiques et politiques, dans lesquelles devaient se réaliser les priorités ainsi définies.

La poursuite du second objectif a permis de dégager clairement une nécessité. On ne peut envisager la création de certaines institutions sociales (pour handicapés graves par exemple) qu'en tenant compte des besoins de l'ensemble du Jura (nord et sud). La raison en est la suivante : certaines catégories de population devant être placées en institutions ne sont pas suffisamment nombreuses pour justifier des institutions desservant des régions géographiquement restreintes.

La priorité est réservée aux handicapés mentaux, notamment aux enfants gravement atteints et aux adultes. D'autre part, le Jura souffre d'un manque d'ateliers protégés pour handicapés, qu'il s'agit de combler. Le manque de travail qui sévit dans ces ateliers a également été relevé. En outre, les personnes âgées malades chroniques n'ont pas suffisamment d'hôpitaux ou de sections d'hôpitaux gériatriques. Enfin la coordination de l'action sociale doit être assurée sur l'ensemble du Jura.

4.8. Enquête sur les responsables communaux des œuvres sociales

Le secrétariat d'enquêtes de la commission sociale de l'ADIJ a constaté que les services officiels n'étaient pas en possession de la liste des conseillers communaux responsables des œuvres sociales. L'utilité d'une telle liste est manifeste lorsque les préfets, par exemple, ont à convoquer ces personnes à des assemblées, des cours d'orientation, etc., sur les œuvres sociales. Une enquête a donc été réalisée afin de dresser l'inventaire nominatif des conseillers communaux, chefs de dicastère des œuvres sociales avec indications de leurs adresses et périodes législatives durant lesquelles ils exercent leur fonction. Ce dernier point permettra une mise à jour régulière de ces états.

Les documents ainsi réalisés ont été transmis aux autorités cantonales et préfectorales ainsi qu'à toutes les communes du Jura.

4.9. Le martinet de Corcelles

Dernier vestige, probablement, de l'industrie sidérurgique ancienne, le martinet de Corcelles se déglinguait petit à petit sous le poids des ans et le manque d'entretien.

Durant plus de deux cents ans, il s'était acquis une large célébrité dans la région et jusqu'à l'étranger. En effet, les maréchaux qui exploitaient cette forge étaient connus loin à la ronde comme taillandiers de valeur. Ils fabriquaient des haches, des roues, des pioches, des coupe-foin et nombre d'autres articles. Ils recevaient le fer, soit de Bâle, de Genève, soit des usines Von Roll. Au moyen du martinet, actionné par une grande roue à eau mue par le ruisseau de Corcelles, ils forgeaient le fer.

En 1937, l'ADIJ, soucieuse de garder à nos après-venants ce témoin du passé, unique dans le Jura, a acheté ce martinet. On l'a laissé en place, et une location symbolique de 10 fr. par mois a été versée au propriétaire, M. Ankli.

La commission de sauvegarde du patrimoine de l'ADIJ s'est efforcée, dès cette date, de rénover le martinet. Hélas, aucune des démarches entreprises auprès des grandes usines de la région n'a eu de succès.

Et c'est au moment où l'on commençait à sérieusement se décourager qu'est apparue Mme Lucienne Lanaz, cinéaste de valeur. Ayant découvert le site, il lui est venu l'idée de redonner vie à cette ancienne forge. Un scénario a été établi et les démarches auprès des diverses instances ont été entreprises. Il faut dire qu'en général elles ont été si bien accueillies que la remise en état du martinet a pu commencer. On a nettoyé les abords, on a consolidé les rives du ruisseau, on a reconstruit le barrage, la première roue à aubes actionnant la grande meule et finalement on a rénové

entièlement la seconde roue à aubes et l'énorme arbre de transmission, tout d'une pièce, qui actionne le martinet proprement dit.

Les scènes de tournage ont débuté et promettent d'être une réussite. L'ADIJ et avec elle la Ligue suisse pour la sauvegarde du patrimoine (Heimatschutz) ont assuré une part des frais de rénovation alors que pour tout ce qui touche le film proprement dit, ce sont d'autres instances qui y pourvoiront.

Un acte notarié a été établi entre le propriétaire M. Ankli et l'ADIJ et dès que les travaux seront terminés, les dispositions de mise en exploitation seront formulées. La forge, reconstituée grâce à l'appui de la Société suisse des maréchaux, pourra servir de lieu de travail aux artistes désirant travailler le fer comme autrefois et d'autre part les apprentis maréchaux pourront y faire des stages de formation sous la conduite de moniteurs qualifiés.

4.10. Fondation Pierre Voirol pour le musée rural des Genevez

Lors d'une visite mémorable, des membres du comité jurassien APA 75 (année du patrimoine architectural en Europe) découvrirent les trésors cachés sous le dernier et vétuste toit de bardeaux de la ferme de M. Pierre Voirol, aux Genevez. Si le toit, exemplaire unique dans le Jura, avait tout d'abord retenu l'attention, il se révéla alors que l'ensemble du bâtiment était remarquable.

Dès sa création l'ASPRUJ, et particulièrement son président Gilbert Lovis, s'approcha du propriétaire. Le projet de réalisation d'un musée rural prit rapidement forme. M. Pierre Voirol décida de faire donation de la partie de bâtiment lui appartenant pour mettre sous protection et sauvegarder ce témoin de notre patrimoine rural. Une fondation dut être créée.

Les grandes associations jurassiennes (Association pour la défense des intérêts du Jura, Pro Jura - Office jurassien du tourisme, Société jurassienne d'Emula-

tion, Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien, Université populaire jurassienne, Musée jurassien, Chambre d'agriculture du Jura, Association jurassienne d'animation culturelle, commune municipale de Porrentruy) ainsi que la famille du donateur et la commune des Genevez ont participé à la signature de l'acte de fondation, en juillet 1977, aux Genevez.

Dès ce moment le conseil et le bureau se sont activement mis au travail. L'ADIJ a accepté d'assumer le secrétariat de la fondation. Cette collaboration permet un travail efficace.

Pour conclure il faut relever que la fondation désire non seulement réaliser le musée des Genevez, mais également illustrer toutes les phases du travail artisanal qui s'y déroulera. Par le moyen du film, de la photo, de publications, les techniques constructives de notre passé seront également préservées.

4.11. Jubilé de l'Ecole cantonale d'agriculture du Jura fêté le 30 septembre 1977

Plus de deux cents invités représentant les autorités politiques, administratives et les organisations professionnelles importantes ont participé à la manifestation et il est apparu combien nombreux sont les liens qui unissent l'Ecole et l'agriculture jurassienne.

L'ADIJ, qui a toujours entretenu d'étroites relations non seulement avec cette institution mais avec les milieux agricoles jurassiens en général, n'a pas manqué d'apporter son appui en réservant à cet événement les numéros d'août et de septembre 1977 de son bulletin ainsi qu'un tirage à part regroupant ces deux numéros.

Il s'agit essentiellement d'une étude de l'évolution de l'agriculture et du développement de la formation professionnelle agricole dans le Jura du milieu du XIX^e siècle à nos jours.

La qualité et l'originalité de l'information tiennent aux statistiques établies et à l'analyse qui en est faite. L'impact de la

formation professionnelle, particulièrement de l'Ecole d'agriculture du Jura sur la dynamique de l'agriculture régionale est ainsi démontré.

4.12. Notre immeuble

L'immeuble de l'ADIJ, rue du Château 2, à Moutier, a été en 1977 l'objet de diverses interventions relatives à son entretien et à diverses améliorations :

- L'appartement du 2^e étage a été complètement transformé et remis à neuf : installation d'une nouvelle cuisine habitable et d'une salle de bains, création d'un grand séjour en réunissant deux chambres, boisage et isolation de tous les plafonds, changement des fenêtres et des revêtements. Cet appartement de 4 pièces, largement mansardé, a trouvé un cachet très chaud et une ambiance très personnalisée.
- Au sous-sol, on a créé une nouvelle installation de buanderie, un local de séchage et il a été procédé à un assainissement des caves.
- Les façades du bâtiment ont été complètement repeintes et ont rendu à l'immeuble la fraîcheur qu'il avait perdue.
- A l'extérieur, les murs de jardin en moellons qui avaient subi de sérieux affaissements et que le temps avait dégradés ont été reconstruits à neuf. Du même coup, il a été possible de créer deux places de parage pour voitures au nord du bâtiment avec revêtement de macadam.

Le dallage de l'allée menant à l'entrée a également été changé et de nouvelles barrières ont remplacé les anciennes qui étaient en bien piteux état.

Ces différents travaux qui s'avéraient indispensables ont contribué à remettre en valeur notre immeuble qui date du début du siècle. Il a retrouvé la fière allure originale que les années avaient estompée tout en s'étant mis au niveau des exigences modernes du confort.

5. Activité des commissions

5.1. Commission des affaires communales (En veilleuse.)

5.2. Commission agricole

*Président : H. Cuttat, Courtemelon (1965)
Secrétaire : R. Frund, Courgenay (1971)*

Dans sa séance du 14 mai 1977 à Saignelégier, la commission, après avoir examiné les différents problèmes qui sont posés à l'agriculture, par le contingentement laitier, l'aménagement du territoire (Transjurane en particulier), délimitation de la zone intermédiaire pour la culture de céréales panifiables, décide d'inviter la Chambre d'agriculture du Jura et la commission agricole du Jura

bernois à se réunir. La rencontre, présidée par M. H. Cuttat, eut lieu le 26 octobre 1977 à Tavannes. Une fois de plus, il a été démontré que les problèmes de l'agriculture jurassienne sont les mêmes dans le sud que dans le nord du Jura. Le bureau a liquidé les affaires courantes. Des diplômes ont été remis aux ouvriers agricoles méritants qui sont annoncés par les sociétés d'agriculture.

5.3. Commission pour l'aménagement du territoire

*Président : M. Faivre, Porrentruy (1967)
Secrétaire : Ch. Frund, Porrentruy (1967)*

Le traitement des permis de bâtir en zone de protection s'est limité essentiellement au Jura-Nord. (Nous disions déjà en 1976 ceci : « Cette année, la majorité des cas a été traitée dans l'Ajoie et les Franches-Montagnes, de moins en moins dans les districts du Sud... »)

	% 1977	% 1976
112 dossiers ont été traités	100	100
46 furent insuffisants	41	39
33 avec modifications importantes	30	40
28 avec modifications simples	25	19
5 sans modification	4	2

Par rapport aux années précédentes, le contenu des dossiers ne s'est pas beaucoup amélioré. Notons cependant un peu plus de projets conformes et de qualité. L'analyse qualitative des projets montre plus de compétence technique des requérants. Alors que 91 % des projets en 1976 étaient déposés par des personnes non qualifiées, ce pourcentage passe à 62 %. Soulignons cependant que nous observons une dégradation constante des

zones prétendument protégées par les travaux réalisés sans permis ou avec petit permis, c'est-à-dire par des projets non soumis à l'examen d'intégration au site. L'absence d'un contrôle des travaux exécutés est la plus grave lacune du système.

Une politique administrative cohérente en matière d'aide à la rénovation d'anciennes constructions et liée à la protection des sites nous paraît indispensable. La situation actuelle engendre non seulement l'inefficacité, mais parfois la contradiction.

Fort heureusement il semble que l'on devient plus conscient de ces lacunes dans certaines sphères. Espérons qu'ancien et nouveau canton trouveront les moyens d'une meilleure gestion dans les mois qui viennent, car le patrimoine architectural se dégrade à une vitesse inquiétante.

Conformément à la ligne politique générale de l'ADIJ et d'entente avec sa direction, notre commission s'est réorganisée.

Trois nouveaux membres ont été nommés : MM. E. Chavanne, architecte, de Moutier, secrétaire de la commission de protection du patrimoine, H. Aragori, artiste-peintre, et F. Schaer, architecte, tous deux de Saint-Imier. La collaboration de ces trois personnalités a déjà commencé. On leur confiera plus particulièrement les problèmes du Jura-Sud. Une publication sur la protection des sites et du patrimoine est en cours de préparation. La collation d'informations et de documents a commencé. Il s'agit de faire connaître quelques expériences amassées au cours de cinq ans de tra-

vail à la protection des sites et des paysages et constituer des documents de références pratiques à disposition des intéressés et plus particulièrement à l'usage des responsables communaux. La commission a siégé cinq fois en séances plénaires. De nombreuses séances partielles ont eu lieu. L'information préalable aux communes, aux requérants en permis de bâtir, aux architectes est devenue un travail de routine auquel nous répondons d'autant plus volontiers que cette voie nous semble la plus efficace en matière de protection.

5.4. Commission économique

Président : J. Boinay, Biel (1973)

Secrétaire : R. Vuillemin, Biel (1974)

L'année passée, comme la précédente déjà, l'essentiel de l'activité a porté sur l'organisation d'une action de formation des cadres. C'est le « fonctionnement de l'économie nationale » qui a été le centre d'intérêt.

Environ vingt heures ont été consacrées par quinze participants à améliorer leur compréhension des rouages de l'écono-

mie nationale suisse, des problèmes monétaires, des interrelations entre vie économique et vie sociale.

L'intérêt des participants est demeuré soutenu grâce au développement d'une pédagogie active. L'animation a été assurée par le groupe de gestion d'entreprises de l'Université de Neuchâtel.

5.5. Commission pour la formation professionnelle

Président : R. Jardin, Delémont (1956)

Secrétaire : M. Rais-Charmillot, Delémont (1976)

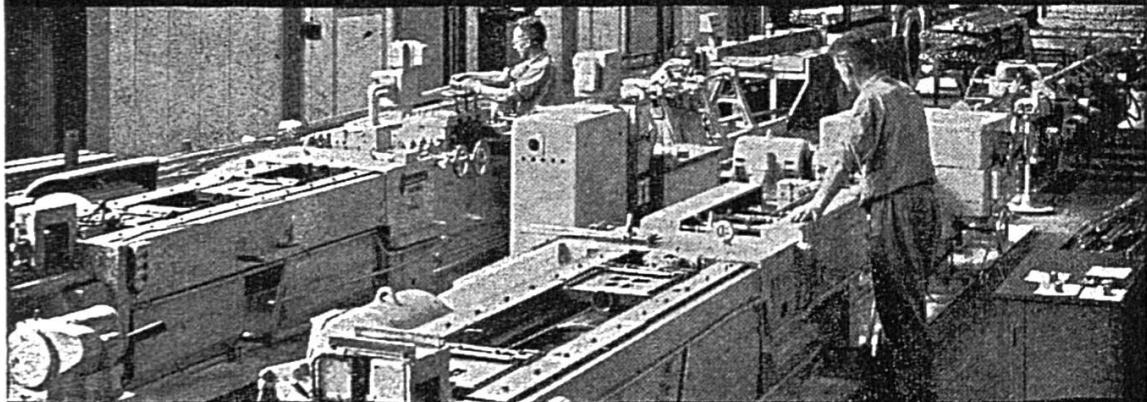
C'est par une belle soirée automnale que l'ADIJ a honoré, pour la 21^e fois, les plus méritants des apprenties et apprenants jurassiens. Cette sympathique manifestation s'est déroulée à La Neuveville, vendredi 7 octobre 1977 en présence d'une centaine d'invités dans les Caves de Berne. Quarante-deux lauréates et lauréats avaient été choisis par les membres de la commission parmi les quelque sept cents jeunes filles et jeunes gens ayant achevé, avec succès, leur formation professionnelle.

Comme de coutume, la Journée des apprentis méritants du Jura a été mise sur pied par la commission pour la formation professionnelle. Elle s'est déroulée en présence des maîtres d'appren-

tissage, des membres du corps enseignant, des parents et des représentants des autorités communales et cantonales. La partie musicale était assurée par la Fanfare municipale de La Neuveville, dirigée par M. Dätwyler.

Il est bon de rappeler que la commission pour la formation professionnelle a pour but principal d'encourager les jeunes à apprendre parfaitement leur métier et surtout de récompenser les plus méritants, c'est-à-dire ceux qui ont obtenu la meilleure moyenne dans les branches techniques et de culture générale. Après avoir salué les personnalités, principalement M. Frédéric Savoye, président central de l'ADIJ, M. Charles Marty, maire de La Neuveville, M. Otto Nickler,

BOILLAT SA



laminoirs et tréfileries
spécialistes du laiton et alliages de cuivre
tél. (032) 91 31 31 télégr. Boillat télex 3 41 28
Boillat SA Reconviller Suisse

1856

Pour protéger contre l'humidité :

1. votre capital pierre ;
2. vos murs de l'eau de pluie et des eaux souterraines ;
3. et garder vos façades propres, vos intérieurs d'habitation secs et sains, cave et sous-sol ;
4. et économiser jusqu'à 25 % des frais de chauffage,

utilisez le traitement : « Polytexon » + Stobenak **

GARANTIE DÉCENNALE

Le concessionnaire :

MODEX
MARCHAND ET CIE DELÈMONT.
Bureau Technique Rue de Chêtre 14

1857

Tél. 066 22 11 57 / 58

**PATRONS,
CHEFS D'ENTREPRISES,
nous avons le PERSONNEL
que vous recherchez**

Tél. 22 74 22



Centrale du travail
INTERIM SERVICE ARBER SA
Delémont - Rue de la Maltière 17

1858

**Pour vos crédits de construction
et vos hypothèques, adressez-vous à la**



**CAISSE HYPOTHÉCAIRE
DU CANTON DE BERNE**
Schwanengasse 2 3001 BERNE
Tél. 031 22 72 31

Nos bureaux d'information dans le Jura :

Delémont : rue des Moulins 12 (4^e étage) Tél. 066 22 31 54

Ouvert le vendredi après-midi

Tavannes : Grand-Rue 9 Tél. 032 91 42 33

Ouvert le vendredi matin

1860

chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle, M. Jean-Pierre Luther, professeur à l'Ecole de commerce, et les représentants des autorités communales, M. Jardin, président de la commission, s'adressa aux lauréats et les félicita de leurs brillants succès. Nous avons, dans le Jura, une jeunesse saine, assidue et conscienteuse. Les apprentis se doivent de posséder l'art de persuader les hommes, c'est-à-dire de convaincre leur raison et de gagner leur cœur. Ils doivent aussi être capables de comprendre les besoins des hommes, d'entrer dans leurs idées, dans leurs sentiments, dans leurs passions. Les jeunes doivent se garder de mépriser ou de méconnaître les valeurs qui n'entrent dans aucun calcul et qu'on ne peut mettre en équation, à savoir les valeurs spirituelles : l'art, la pensée, le désintéressement, l'enthousiasme, la foi. C'est un magnifique programme de vie qui, seul, peut sauver le monde.

M. Charles Marty, maire de La Neuveville, se plut à présenter sa chère petite ville fondée de 1312 à 1318 par Gérard de Vuippens, évêque de Bâle. A La Neuveville règne toujours ce climat de tranquillité et d'indépendance. Les Neuvellois sont tolérants, travailleurs, conciliants. La vie économique de la ville est marquée par la présence de quelques fabriques de petite et moyenne importance dans les domaines les plus variés tels que la mécanique, l'horlogerie, le laminage, la fabrication d'appareils ménagers. M. le maire remit à chaque lauréat une magnifique brochure sur La Neuveville et un verre-souvenir.

M. Otto Nickler, chef de l'Office cantonal de la formation professionnelle, vient toujours, avec plaisir, apporter ses encouragements aux jeunes lauréats jurassiens. S'adressant aux jeunes, le chef de l'Office leur dit : « Pour devenir vraiment méritant, il ne faut pas nécessairement appartenir au groupe des plus intelligents, des calés qui, très souvent, se croient au-dessus des autres. Ce qui importe dans la vie, c'est d'appartenir au groupe de ceux qui réfléchissent, de

ceux qui prennent des responsabilités, de ceux qui n'attendent pas que les autres agissent, de ceux qui sont durs envers eux-mêmes, moins durs envers les autres. L'intelligence doit être guidée par le cœur, la conscience. »

M. Jean-Pierre Luther, professeur à l'Ecole de commerce de La Neuveville, rappela qu'il faut, sans cesse, dans la vie, s'interroger, c'est-à-dire être informé pour ne pas être obligé d'accepter passivement et à n'importe quel prix tout nouveau progrès. « Cet esprit critique comprend tout naturellement l'écoute de ceux qui ne pensent pas comme vous. Il faut savoir faire un très grand effort de compréhension. Tout au long de vos carrières, jeunes filles et jeunes gens, cherchez à être informés. L'information objective permet le dialogue. »

Il appartenait à M. Frédéric Savoye, président central de l'ADIJ, d'apporter la conclusion de la partie oratoire. Il le fit avec son enthousiasme habituel qui dénote un profond amour et un réel respect de la jeunesse studieuse. « Aujourd'hui, plus que jamais, dit-il, il y a lieu d'insister sur l'intérêt que nous avons tous à avoir de bons artisans, de bons ouvriers, de bons employés. Toute l'économie d'un pays tire profit des qualités professionnelles et morales de sa main-d'œuvre. Ce n'est donc pas seulement dans l'intérêt des jeunes que nous devons encourager l'apprentissage d'un métier, mais dans l'intérêt de notre économie, c'est-à-dire de tous. La profession doit devenir une source de vertu, de ces vertus qui font d'un peuple une force prête à toutes épreuves. »

Tous ces discours ont été entrecoupés de productions de la Fanfare municipale de La Neuveville. Puis, M. Jardin, président de la manifestation, remit à chaque lauréat les cadeaux de l'ADIJ ainsi qu'un diplôme. Il ne manqua pas de remercier également le Conseil communal de La Neuveville, la maison Camille Piquerez SA (don d'une très jolie montre), la maison FRIFRI AROSA (don de 100 fr.), la Fédération suisse des maîtres mécani-

ciers (don de 50 fr.), l'Office cantonal (don de 450 fr.), l'Association jurassienne des maîtres plâtriers peintres (don de 100 fr.), et la maison Matthey SA (don de 100 fr.).

La manifestation se termina par la dégustation d'un excellent jambon chaud arrosé du délicieux petit vin blanc de La Neuveville.

Cette 21^e Journée des apprentis méritants fut, une nouvelle fois, une réussite et un encouragement.

Statistiques

Nombre des lauréats pendant vingt et un ans

1957 :	12 lauréats
1958 :	20 lauréats
1959 :	22 lauréats
1960 :	26 lauréats
1961 :	25 lauréats
1962 :	25 lauréats
1963 :	26 lauréats
1964 :	28 lauréats
1965 :	30 lauréats
1966 :	31 lauréats
1967 :	34 lauréats
1968 :	37 lauréats
1969 :	35 lauréats
1970 :	30 lauréats
1971 :	41 lauréats
1972 :	30 lauréats
1973 :	38 lauréats
1974 :	40 lauréats
1975 :	40 lauréats
1976 :	34 lauréats
1977 :	42 lauréats
Total :	<u>646 lauréats</u>

Répartition par districts

Laufon :	34 lauréats
Porrentruy :	95 lauréats
Delémont :	174 lauréats
Franches-Montagnes :	32 lauréats
Moutier :	199 lauréats
Courtelary :	95 lauréats
La Neuveville :	5 lauréats
Bienne :	12 lauréats
Total :	<u>646 lauréats</u>

Classement par professions

Acheveurs de boîtes	2
Appareilleur	1
Boulangers-pâtissiers	21
Bouchers-charcutiers	25
Coiffeuses	26
Coiffeurs	5
Compositeurs typographes	16
Conducteurs typographes	2
Couturières	17
Coupeurs en chaussures	2
Charpentiers	2
Décolleteurs	20
Dessinateurs en bâtiment	19
Dessinateur en chauffage	1
Dessinateurs en génie civil	26
Dessinateurs en machines	33
Dessinateurs en microtechnique	6
Drogistes	3
Employé(e)s de commerce, de banque, d'administration	95
Employé(e)s de laboratoire	8
Etalagistes décorateurs(trices)	3
Electroplaste	1
Electricien sur autos	1
Ferblantiers appareilleurs	2
Forgerons	3
Forestiers-bûcherons	6
Horlogers praticiens	17
Horlogers rhabilleurs	6
Installateur sanitaire	1
Maçons	13
Marbrier	1
Maréchal-forgeron	1
Mécaniciens ajusteurs	19
Mécaniciens de précision	53
Mécaniciens fiseurs d'étampes	3
Mécaniciens outilleurs	9
Mécaniciens en automobiles	26
Mécaniciens sur machines	2
Mécanicien-électricien	1
Mécaniciens électroniciens	5
Micromécaniciens	2
Menuisiers-ébénistes	13
Menuisiers-modeleurs	4
Modeleur en chaussures	1
Monteurs électriques	29
Monteur en chauffage central	1
Monteurs d'appareils électroniques	2
Outilleur d'horlogerie	1

Papetier	1
Peintres	6
Piqueuse en chaussures	1
Remonteurs horlogers complets	3
Ramoneur	1
Radio-électriciens	25
Serruriers de construction	6
Scieur	1
Tourneur de boîtes or	1
Tourneur de boîtes	1
Technicien dentiste	1
Vendeuses et vendeurs	43
Total	<hr/> 646

Statistique des récompenses choisies	
Livres :	210 lauréats
Disques :	78 lauréats
Outilage professionnel :	86 lauréats
Appareils photos :	23 lauréats
Montres et réveils :	178 lauréats
Articles ménagers :	24 lauréats
Divers :	47 lauréats
Total :	<hr/> 646 lauréats

5.6. Commission des forêts et du bois

Président : A. Salomoni, Moutier (1969)

Secrétaire : G. Letté, Delémont (1969)

Administration

La composition de la commission des forêts et du bois n'a pas été modifiée au cours de l'année.

Activités

Discussions paritaires sur le marché des bois

L'absence d'une recommandation commune entre producteurs et utilisateurs de bois pour la campagne de vente 1976/1977, les pourparlers n'ayant l'année dernière pas abouti à un compromis, a été fort regrettée dans bien des milieux intéressés. Pour la campagne 1977/1978, il était souhaité, de part et d'autre, qu'un accord intervienne à nouveau sur le plan jurassien.

S'inspirant des arrangements pris sur le plan cantonal entre les associations de propriétaires de forêts et de scieries, la commission a élaboré une recommandation jurassienne pour la vente des bois de service résineux et feuillus.

Cette recommandation a pu être réalisée grâce à des concessions réciproques des producteurs et des utilisateurs de bois. Elle a été distribuée dans tous les milieux intéressés et publiée dans le bulletin de l'ADIJ ainsi que dans toute la presse jurassienne.

Communauté d'action LIGNUM

Les préparatifs pour la formation d'une communauté d'action pour le bois affiliée à Lignum, Union suisse en faveur du bois, qui figurait au programme d'activité 1977 de la commission, ont fait un pas en avant et se sont concrétisés par la présentation d'un stand de propagande au Comptoir delémontain. Ce stand réalisé en commun par la forêt, l'industrie de la scierie et l'organisation professionnelle des menuisiers-charpentiers fut du meilleur aloi et a obtenu un succès indiscutable.

Avenir de la commission

Au cours d'une réunion extraordinaire à laquelle malheureusement ne participaient pas tous les membres, l'activité future de la commission a été évoquée et mise en discussion.

Il ressort de ce colloque une unanimous évidente tendant à diriger l'activité de la commission, principalement vers une propagande accrue en vue de promouvoir l'utilisation du bois jurassien.

Il est également souhaité que les campagnes de vente de bois soient précédées de prises de contact entre les partenaires.

5.7. Commission pour la protection de la nature

Président : P. Donis, Delémont (1973)

Secrétaire : L. Bouvier, Porrentruy (1971)

C'est à deux reprises que la commission pour la protection de la nature s'est réunie en assemblée plénière au cours de l'exercice 1977, alors que le bureau tenait quatre séances de travail. Quant à l'activité individuelle de nos membres,

elle s'est déroulée, pour la première fois cette année, dans les limites définies par le nouvel organigramme que nous avons mis en application, après qu'il eut reçut l'accord de la direction de l'ADIJ. Il se présente comme suit :

Structure

Présidence

Bureau

Groupe Nord,
territoire du nouveau canton

Groupe Sud, territoire du Jura bernois

Attributions

Coordination de l'activité
des deux groupes

Etude des problèmes techniques,
répartition des tâches entre les deux
groupes N et S

Concrétisation des décisions du bureau
sous la responsabilité d'un vice-président

Concrétisation des décisions du bureau
sous la responsabilité d'un vice-président

De cette manière, nous avons continué à travailler efficacement sur l'ensemble des sept districts jurassiens, tout en respectant le partage politique de facto. Pour mener à bien notre tâche, nous avons proposé la nomination de trois personnalités marquantes afin de compléter l'éventail des spécialisations représentées en notre sein. En effet, nous ressentions, depuis un certain temps déjà, le besoin de pouvoir compter sur un juriste averti. D'autre part, il convenait de pallier la mise en congé de notre géologue en mission au Maroc et de compléter la représentation des districts du Sud en remplacement de feu Maurice Thomi, notre regretté ami prévôtois. C'est ainsi que dorénavant nous comptons parmi nos membres, M. Arthur Hublard, président du tribunal à Porrentruy ; M. Raymond Bruckert, Dr ès sciences et géographe à Plagne ; M. Arnold Wittwer, garde-chef de la pêche à Douanne.

A jeter un regard rétrospectif sur notre activité 1977, il apparaît que cette année encore, notre principal effort a porté sur l'important problème de l'eau dans le Jura.

Nous avons été amenés à passer une convention avec le Ve arrondissement des ponts et chaussées qui nous a chargés de l'étude hydroécologique relative à la correction de la Birse dans les gorges du Vorbourg sur le ban des communes de Courroux, Delémont et Soyhières, problème lié au contournement de cette dernière localité par la route cantonale, au déplacement de la voie CFF et à la construction d'un pont, à la réalisation d'une station d'épuration régionale en aval de Soyhières. Le chantier « Birse » à la sortie de Court a retenu également notre attention à cause du soin tout particulier mis à réaliser les enrochements, à aménager des bassins de retenue et des niches à poissons. Citons encore, en vrac : aménagement de la mare du Maira suivant mandat OEHE, chantier de la Rauss à l'entrée de Moutier, curage de l'Allaine à Alle, correction du ruisseau d'Asuel, étude de l'étang Brahier à Saint-Brais, aménagement de la Sorne, de la Gabiare, de la Suze.

D'autres projets ont encore été menés à chef : révision de l'inventaire des paysages et des sites naturels d'importance nationale qui méritent d'être protégés,

en collaboration étroite avec la Ligue suisse pour la protection de la nature ; élaboration du projet de mise sous réserve des « Rochers-du-Midi » à Courrendlin, avec étude phytosociologique complète effectuée par Mlle Lehmann, étudiante à Lausanne ; agrandissement de la réserve des Royes par adjonction au périmètre initial d'une importante prairie marécageuse ; plantation d'une haie vive entre Fornet-Dessus et Lajoux avec la collaboration des écoles de Lajoux, des Genevez, des Breuleux et des apprentis chasseurs ; étude d'une nouvelle affectation pour l'île de la Réchesse sur le Doubs ; publication sur Lucelle dans le bulletin de la LSPN ; tirage à part sur Bonfol dans la Revue suisse d'hydrologie ; étude du dossier pont de Penne et Schnapou entre Roches et Moutier ; étude de la mise sous protection des haies et bocages du plateau de Diesse ; traduction d'un guide des différentes associations de protection de la nature dans le canton de Berne à l'intention des écoles ; extension et fonctionnement de la réserve naturelle de la Combe-Grède, du flanc sud de Chasseral.

A mettre en évidence notre participation à l'étude de la Transjurane et à la publication, fin 1977, du rapport de synthèse actuellement aux mains des autorités politiques.

Cette énumération des tâches de notre commission n'est pas exhaustive. Toutefois, elle nous apparaît être la preuve tangible que la commission pour la protection de la nature de l'ADIJ continue

à assumer pleinement ses multiples responsabilités.

En mars, M. K.-L. Schmalz, Dr h. c., inspecteur pour la protection de la nature du canton de Berne, a pris sa retraite. Notre commission, à laquelle s'étaient joints M. F. Savoye, président central de l'ADIJ, Pro Doubs et l'Office forestier du XVIII^e arrondissement, a tenu à lui dire toute notre gratitude pour les excellentes relations communes et tout le regret que nous éprouvons à le voir quitter son poste. Bonne retraite, cher M. Schmalz ! Le Jura vous sait gré infiniment de votre esprit de collaboration et vous recevra toujours avec plaisir dans ses montagnes, ses tourbières et ses vallées.

Encore un regret : la démission de M. Ed. Guéniat, Dr ès sciences, ancien directeur de l'Ecole normale, membre de notre commission depuis 1938, qui nous assure qu'il conservera envers la commission pour la protection de la nature de l'ADIJ « la totalité de son esprit de service » et qui a droit à nos plus vifs remerciements pour les innombrables services émérites rendus.

Nous terminerons ce rapport en signalant le plaisir tout particulier que nous avons eu à accueillir, au cours d'une de nos séances, le nouvel inspecteur cantonal pour la protection de la nature, M. Denis Forter, Dr ès sciences, avec qui nous sommes certains de pouvoir poursuivre les excellents rapports de collaboration que nous avons entretenus de tout temps avec l'inspection cantonale.

5.8. Commission pour la sauvegarde du patrimoine

Président : J. Christe, Courrendlin (1965)
Secrétaire : E. Chavanne, Moutier (1967)

Au cours de plusieurs séances plénières et lors des rencontres du bureau, notre commission a eu à prendre des décisions importantes pour la sauvegarde du patrimoine jurassien.

C'est ainsi qu'alertée par un de ses membres, elle a dû intervenir aux Forges

d'Undervelier. L'usine Von Roll à Choindez, désirant rentabiliser son exploitation avait décidé de mettre en vente le domaine des Forges, un des derniers témoins de l'industrie sidérurgique des temps passés. Nous sommes intervenus, en compagnie de la commission canto-

nale pour la sauvegarde des monuments historiques, et grâce à la compréhension de la direction de Von Roll et de l'acheteur, nous avons réussi à faire mettre sous protection du canton certains bâtiments et certaines parties intéressantes du complexe des Forges. Nous tenons ici à remercier particulièrement la direction de Von Roll pour sa grande compréhension et pour l'accueil qu'elle a réservé à notre commission.

Le Martinet de Corcelles, enfin, semble sauvé ! Grâce à Mme Lucienne Lanaz, cinéaste à Grandval, les réparations nécessaires sont en cours. Celles-ci sont filmées en cours de réalisation et serviront de support à un film qui relatera la vie des taillandiers d'autrefois. Nous tenons à remercier toutes les instances qui ont bien voulu nous soutenir financièrement et qui auront ainsi permis de garder dans notre petit coin de terre un autre témoin de l'industrie sidérurgique. Depuis longtemps, nous devons constater que 90 % des dossiers établis en vue de l'octroi de permis de bâtir qui nous sont soumis sont établis par des non-professionnels, qu'ils ne sont pas conformes aux exigences requises, que souvent ils accusent une carence architecturale notoire et une médiocrité effarante d'autre part. C'est pourquoi nous sommes intervenus auprès de l'Assemblée constituante jurassienne pour que la loi sur les constructions du nouveau canton puisse pallier ces lacunes en étant plus stricte vis-à-vis des qualifications requises de la part des personnes habilitées à déposer des demandes de permis de bâtir.

Et comme ces années passées, nombreuses ont été les demandes de conseils ou de subventions en faveur de restaurations ou rénovations de toute une série d'objets intéressants. Nous avons examiné et accordé des subventions pour les objets suivants : à Saint-Ursanne pour la restauration de la fontaine du Mai et pour la dernière étape de restauration de la Maison des œuvres, à Bévi-

lard pour la restauration de son temple, à Réclère qui a redonné vie à ses fontaines monumentales, à Tramelan qui désire sauver le clocheton et l'horloge du collège, à Porrentruy enfin qui entreprend une œuvre de restauration de longue haleine en son église paroissiale. Nous avons eu également à prendre des décisions de principe sur les objets suivants : à Delémont, on désire sauver la roue à aubes de l'ancienne scierie Gygax ; aux Breuleux, la ferme La Theurillatte présente de magnifiques locaux, la cuisine entre autres, d'une grande valeur historique, mérite d'être protégée. Corban va entreprendre la restauration de son église et celle-ci étant mise sous protection, il va de soi que nous aurons à aider à cette réalisation.

Nous avons dû également faire opposition à une construction à Lajoux. Un bâtiment y a été érigé sans que tous les permis aient été sollicités ou parce que des transformations non prévues dans les permis accordés avaient été faites. En séance de conciliation, un large échange de vues est intervenu et il semble qu'avec de la bonne volonté de part et d'autre, on pourra arriver à une entente, c'est-à-dire à masquer par des arbres et de la verdure ce bâtiment qui détonne dans le paysage, il faut l'admettre.

Tout au cours de l'année nous sont soumises des suggestions par des personnes désireuses d'apporter leur contribution à la sauvegarde du patrimoine. Si ces suggestions ne trouvent pas immédiatement une solution, ce n'est pas parce qu'elles sont glissées dans le tiroir aux oubliettes. Mais il faut souvent se rendre sur place, examiner, combiner, traiter et finalement prendre une décision. Cela demande du temps et l'on voudra bien le comprendre. Il en est ainsi de la protection des anciennes bornes de l'Evêché, des vestiges romains dans le Jura, des anciennes fontaines qu'il faut à tout prix maintenir, des derniers artisans dont il faudrait maintenir les ateliers et échoppes.

**lisez
nos
publications**



Union de Banques Suisses

Nous pensons que les connaissances économiques et financières ne doivent pas rester seulement l'apanage des banques, mais être mises à la portée de tous.

Le service de nos publications est gratuit, renseignez-vous à nos guichets.

LE DEMOCRATE

Le plus important
quotidien jurassien
vous informe sérieusement
dans tous les domaines



Imprimerie du Démocrate SA
Delémont

à votre disposition
pour tous travaux graphiques

1861

L'année dernière nous avions dit notre souci de rajeunir et de compléter notre commission. C'est aujourd'hui chose faite, en partie du moins, puisque cinq nouveaux membres y ont fait leur entrée : MM. Comte, de Châtillon ; Lüscher, de Porrentruy ; Le Roy, de Tramelan ; Bue-

che, de Saint-Imier et Lovis, de Rosse-maison. Nous les remercions de s'être mis à disposition de notre commission. Nous sommes certains qu'avec leur dynamisme, de belles et grandes réalisations pourront être entreprises dans le domaine qui nous est cher.

5.9. Commission sociale

Président : G. Rais, Delémont (1970)

Secrétaire : P. Reusser-Vuilleumier, Reconvillier (1969)

Secrétaire d'enquêtes : G. Nusbaumer, Delémont (1973)

Durant l'année écoulée, la commission s'est réunie une fois et son bureau à trois reprises. Le bureau a tenu ses

séances en compagnie des représentants de l'Association jurassienne des travailleurs sociaux (AJTS).

1. Les faits saillants

1.1. Rencontre avec la Direction cantonale des œuvres sociales

En date du 9 mars 1977, une délégation de la commission sociale de l'ADIJ, formée de MM. Berdat, Rais, Nussbaum, Helg et Nusbaumer, a été reçue par le conseiller d'Etat K. Meyer, directeur des Œuvres sociales, accompagné de MM. Locher et Dreyer.

Un objet de la rencontre était de prendre connaissance des explications concernant l'affectation de la « Maison-Blanche » d'Evilard. On se rappelle, en effet, que la commission sociale de l'ADIJ, son groupe de travail « Enfants pratiquement éducables » en particulier, avait produit un certain nombre de rapports en 1976 et demandé que cette institution soit destinée à des enfants handicapés mentaux moyens et profonds. Or, à la fin de l'année 1976, la « Maison-Blanche » était vouée à accueillir des drogués en situation de postcure.

Un second objet de l'entrevue était l'activité générale de la commission sociale de l'ADIJ. Plusieurs problèmes furent soulevés, notamment les mandats confiés à l'ADIJ par la DOS, la fonction du secrétaire d'enquêtes de la commission sociale ainsi que l'avenir des travaux de notre commission.

M. K. Meyer, conseiller d'Etat, formula une demande précise à la commission

sociale de l'ADIJ : établir la liste des projets concrets qui pourraient être entrepris dans le Jura (Nord et Sud).

1.2. Conférence d'action sociale

Afin de réaliser le vœu du conseiller d'Etat K. Meyer, la commission sociale, par son bureau, a pris contact avec l'Association jurassienne des travailleurs sociaux (AJTS). Le fondement de cette collaboration réside dans la volonté d'associer les travailleurs sociaux à la planification de l'action sociale. Ils sont en effet proches des bénéficiaires des œuvres sociales et connaissent leurs besoins.

La 3^e conférence d'action sociale a eu lieu à Sornetan, le 7 octobre 1977. Elle a réuni une cinquantaine de travailleurs sociaux et dégagé, par un travail en groupes, les priorités dans les réalisations à entreprendre dans le Jura (Jura bernois et futur canton).

Le compte rendu de la conférence est consigné dans le bulletin de l'ADIJ du mois de novembre 1977.

1.3. Une institution pour enfants pratiquement éducables et grabataires

Le groupe de travail de la commission sociale que préside le pasteur Nussbaum, de Courrendlin, a poursuivi ses travaux de recherche. Son but est de répondre

aux besoins des enfants handicapés mentaux moyens et profonds ainsi qu'aux adultes de cette catégorie. La satisfaction de ces besoins passe par la réalisation d'une institution polyvalente.

La poursuite du travail de groupe nécessite une réévaluation des besoins actuels ainsi qu'une connaissance de la politique du placement dans les institutions d'accueil pratiquée par les services sociaux.

2. Secrétariat d'enquêtes

2.1. Activité spécifique

Les liaisons avec les organismes faîtiers de Suisse romande ont été maintenues : avec le Cartel romand HSM, la revue « Ensemble. L'information d'action sociale », ainsi qu'avec le Groupement romand d'étude sur l'alcoolisme et les toxicomanies, le Groupement romand des institutions d'assistance publique et privée ainsi que le Groupe suisse de l'information et de la documentation sociale.

Le secrétaire d'enquêtes a commencé de superviser le travail de diplôme d'un éducateur de Bienne.

Il a poursuivi son travail d'information en répondant aux demandes individuelles, par le canal du bulletin de l'ADIJ et au moyen de communiqués de presse.

Les relations avec la Direction des œuv-

vres sociales du canton de Berne se sont intensifiées durant l'année écoulée.

2.2. Au sein des groupes de travail

Le secrétaire d'enquêtes a été invité à travailler au sein d'un groupe de travail mis sur pied par le Centre de formation sociale de Berne. Le but était de préparer et d'organiser les conférences destinées aux responsables communaux des œuvres sociales.

Les services sociaux régionaux ont également retenu son attention et bénéficié de sa collaboration.

Il a poursuivi son travail au sein des groupes d'étude de la commission sociale de l'ADIJ : secrétariat, recherche d'informations, mise en forme de documents, etc.

3. Au sein des groupes de travail de la commission sociale

3.1. Enfants pratiquement éducables

Ce groupe de travail a repris le collier après l'échec de son action portant sur la mutation de la « Maison-Blanche ». La prise en charge des enfants handicapés mentaux est devenue une question d'actualité cruciale à laquelle il convient d'ajouter celle des handicapés mentaux adultes.

3.2. Ateliers protégés

Un rapport portant sur la situation des ateliers protégés et des moyens de for-

mation professionnelle initiale des handicapés mentaux a été transmis à la Direction des œuvres sociales du canton de Berne.

Dans le Jura-Sud, le groupe de travail s'est réuni en compagnie de représentants des associations de parents de handicapés mentaux, du secrétaire général de la fédération suisse de ces associations et de responsables d'ateliers protégés. La situation dans cette partie du canton a été examinée et divers problèmes posés.

5.10. Commission ferroviaire

Président : A. Denis, Porrentruy (1973)

Secrétaire : G. Keller, Porrentruy (1973)

Deux préoccupations essentielles ont mobilisé l'activité de la commission ferroviaire en 1977 :

1. La préparation de l'horaire 1979-1981. Il s'agira d'un horaire transitoire, avant l'introduction de l'horaire cadencé en

1981 ; donc il ne devrait pas connaître de modifications profondes. La seule demande importante de l'ADIJ, à côté des requêtes habituelles (décalages de sillons, correspondances à Bâle...), concerne la création d'une nouvelle relation de fin d'après-midi de Granges à Moultier, pour le retour des ouvriers.

2. La défense de Delle, par la participation du président à de nombreuses réunions et discussions, tant en Suisse qu'en France, en collaboration avec le bureau de l'Assemblée constituante, la Chambre de commerce Jura-Bienne et l'ADEP. Le résultat de toutes ces démar-

ches reste mitigé, le nombre des voyageurs transitant par Delle demeure faible. Or, la réintroduction de voitures directes Paris-Berne est subordonnée à une augmentation du trafic. Il faudra donc, et cela est prévu pour mai 1979, lancer, en collaboration avec les CFF, une campagne de promotion qui insistera en particulier sur les remarquables possibilités de correspondances offertes à Belfort, tant vers Paris que vers l'Alsace et la Lorraine et vers la Bourgogne, la Franche-Comté et le sud de la France.

5.11. Commission routière jurassienne

Président : P. Freléchoz, Delémont (1975)

Secrétaire : R. Lévy, Delémont (1975)

Au cours de l'année 1977, la commission routière jurassienne a tenu trois importantes séances.

En juin, le président a fait un rapide tour d'horizon qui traitait des points suivants : 1. carrefour de Sonceboz ; 2. pont de Penne ; 3. route Court-Saint-Joseph ; 4. suppression du PN de Bévilard ; 5. déviation de Soyhières.

Carrefour de Sonceboz : une fois de plus la CRJ a décidé de prendre contact avec les autorités du III^e arrondissement pour résoudre le problème du carrefour de Sonceboz.

Pont de Penne : à la suite des différentes oppositions, le bureau du Ve arrondissement a fait établir trois variantes et d'après la presse locale on pense qu'une des variantes éliminera les oppositions qui ont été faites au projet initial.

PN de Bévilard : une rencontre du bureau de la CRJ a eu lieu avec M. Favre, président de la Députation du Jura bernois-Bienne romande pour lui demander d'intervenir auprès des autorités cantonales afin que le canton vote un crédit spécial pour cet objet. Malheureusement les démarches entreprises n'ont pas pu aboutir à un résultat positif.

Déviation de Soyhières : M. Eckert, ingénieur en chef du Ve arrondissement, explique que la déviation de Soyhières a été remise en question par la modification du tracé CFF entre Delémont et Soyhières. Un nouveau projet est à l'étude mais les premiers travaux, soit la correction de la Birse, ne pourront certainement pas, et cela pour des questions financières, être entrepris avant 1980.

M. Eckert a ensuite largement commenté le programme-cadre 1977-1978 voté et accepté par les autorités cantonales. Il s'agit toutefois d'un programme pouvant subir certaines modifications tout en respectant la répartition régionale.

Une fois de plus l'avenir de la CRJ a longuement été discuté et le vœu des membres serait que la CRJ puisse subsister dans sa teneur et forme pour le bien de tout le Jura.

Lors de la séance d'octobre, M. Eckert a informé les membres de la CRJ de l'état des études concernant plus particulièrement la Transjurane. Il a précisé que les dossiers seraient remis, dans l'ordre :

1. à la commission technique Pro Transjurane ;

2. au comité d'action Pro Transjurane et à la CRJ ;
3. à la commission Région Jura,

afin que ces instances puissent donner un préavis sur une des variantes proposées. Il appartient ensuite à la Constituante de se décider pour une des variantes qu'elle puisse soumettre à la Confédération et cela à l'intention de la session de printemps des Chambres fédérales.

La séance de novembre a été essentiellement consacrée à la Transjurane et les trois tracés prévus ont été présentés par les membres de la commission technique. Les avantages et les inconvénients de chaque projet, tant du point de vue technique que financier, ont été

longuement discutés et finalement la « CRJ à l'unanimité a décidé de recommander la variante de la Transjurane prévoyant un tracé à l'ouest de Porrentruy », tout comme l'avaient fait les autres commissions.

M. Freléchoz a averti les membres de la CRJ que les organes responsables du Jura-Sud ont décidé de former une commission routière dont le but est de défendre à Berne les intérêts de tout le Jura-Sud. Cette nouvelle commission routière est une commission parallèle à la CRJ qui se voit ainsi amputée d'une partie de sa zone d'influence. Les membres de la CRJ ont décidé de prendre contact avec cette nouvelle commission pour tenter de former un organisme de coordination entre les deux régions.

5.12. Commission jurassienne du tourisme pédestre

Président : O. Stalder, La Neuveville

Secrétaire : J. Aegerter, La Neuveville

A. Balisage

1. Contrôle des anciens itinéraires, réparations et compléments

Ajoie (G. Stadelmann)

10 itinéraires

—

Laufon (H. Steiner)

10 itinéraires

68 indicateurs

Delémont (V. Airoldi)

tous les itinéraires

20 indicateurs

Franches-Montagnes-Nord (G. Farine)

7 itinéraires (importante commande de matériel)

—

Franches-Montagnes-Centre (M. Vallat)

7 itinéraires (importante commande de matériel)

—

Franches-Montagnes-Sud (A. Schaffter)

12 itinéraires

28 indicateurs

Raimeux (R. Kaltenrieder)

21 itinéraires

9 indicateurs

Moron (F. Tschanz)

13 itinéraires

3 indicateurs

Montoz (H. Burlon)

8 itinéraires

29 indicateurs

Chasseral (H. Studer)

20 itinéraires

107 indicateurs

Total

264 indicateurs

Valeur du matériel de réparation, avec poteaux, matériel de fixation et balises intermédiaires : Fr. 15 250.—

2. Nouveaux itinéraires balisés en 1977

Ajoie

Nº 10 : Porrentruy - Mormont - Courtemaîche	11,9 km	12 indicateurs
Nº 11 : Boncourt - Damphreux - Bonfol	12,9 km	14 indicateurs

Laufon

Nº 40 : Laufon - Brislach - Breitenbach	5,0 km	6 indicateurs
---	--------	---------------

Chasseral

Boujean - Pont autoroute - Lyssersbrunnen	2,3 km	7 indicateurs
Total	32,1 km	39 indicateurs

Valeur du matériel avec poteaux et matériel de fixation : Fr. 2350.—

B. Préparation des commandes

Itinéraires dont le matériel a été commandé en vue du balisage en 1978

Ajoie

Nº 18 : Boncourt - Le Maira - Bure

Remarque : Les principaux itinéraires dans les autres districts sont balisés.

C. Tableaux d'orientation

Six tableaux d'orientation de 80 × 60 cm., système Permalux, ont été posés aux endroits suivants :

Prés-d'Orvin :	2 tableaux, échelle 1 : 25 000
Mont-Soleil :	1 tableau, échelle 1 : 50 000
Delémont :	1 tableau, échelle 1 : 50 000
Les Bois :	1 tableau, échelle 1 : 50 000
Raimeux :	1 tableau, échelle 1 : 50 000

D. Guides et cartes

Parution en français et en allemand du guide « Ajoie - Delémont - Laufon ». Le texte est de Denis Moine et il a été traduit par Hélène Beyeler. Ce guide constitue le dernier de la collection éditée par l'ABTP et recouvre l'ensemble du territoire du canton de Berne.

Après une année, une nouvelle réédition des six cartes spéciales de l'Association du Jura suisse est en préparation avec la collaboration étroite de notre commission. Ces cartes connaissent en effet un très grand succès.

E. Construction et amélioration de chemins

D'entente avec M. H. Studer, chef d'arrondissement, la remise en état des chemins de promenade au nord de Biel s'est poursuivie. Ce travail a été exécuté par des chômeurs.

F. Courses organisées

23 octobre 1977 : Moutier - Graitery - Gänsbrunnen, environ 100 participants, sous la conduite de M. Burlon, chef de district.

9 octobre 1977 : Biel - chemin du Vignoble - Douanne - La Neuveville, 74 participants, sous la conduite de M. Studer, chef d'arrondissement.

5.13 Commission des questions conjoncturelles

Président : L.-P. Poirier, Porrentruy (1976)

Secrétaire : G. Nusbaumer, Delémont (1976)

La commission des questions conjoncturelles s'est réunie deux fois en 1977. Elle a mis au point et adopté un rapport intermédiaire prévoyant une série de mesures à prendre dans les domaines de la lutte contre le chômage des jeunes et de l'offre de travail pour les ateliers protégés employant des handicapés.

Son président et son secrétaire ont réuni les responsables d'ateliers protégés afin d'envisager avec eux quelques actions. Avec l'accord de ces derniers, un article a paru dans le bulletin de l'ADIJ présentant les difficultés de l'atelier des « Castors » à Delémont.

IV. Comptes 1977

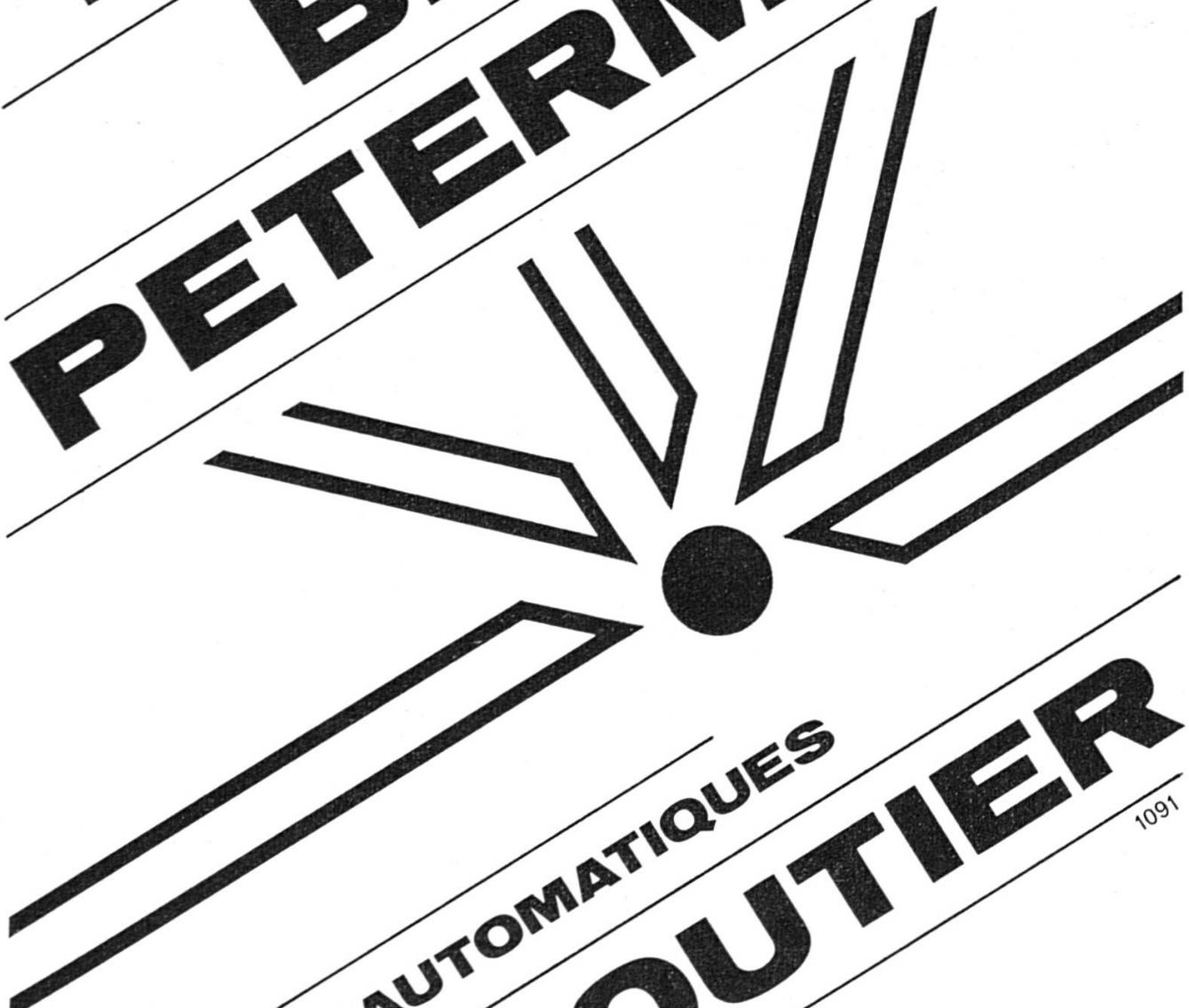
1. Extrait du compte de pertes et profits

	Charges	Produits
Administration	167 450.10	13 243.20
Bulletin	49 439.20	34 795.70
Cotisations		51 390.—
Produit des titres et des fonds propres		7 696.90
Produit de la Seva		43 188.90
Produit de la Loterie à numéros		72 917.20
Subventions de l'Etat et de tiers		38 250.—
Subventions accordées	13 880.—	
Commissions (fonctionnement)	40 469.90	
Immeuble	7 349.90	15 660.—
Excédent de dépenses		1 447.20
Balance	<hr/> 278 589.10	<hr/> 278 589.10

2. Bilan de clôture

	Actifs	Passifs
Caisse	129.85	
Compte de chèques postaux	7 526.66	
Ep. 531 734 BCB, Delémont	16 764.65	
Ep. 35 350 BJEC, Delémont	18 591.70	
Ep. 900 100 BPS, Moutier	12 490.05	
Ep.-placement 950 053 BPS, Moutier	2 728.55	
C/c 945 727 BPS, Moutier	957.60	
Ep. 21 894 CEDC, Courtelary	18 165.35	
Titres en dépôt libre 945 725/1 BPS, Moutier	82 000.—	
Mobilier	1.—	
Actifs transitaires	2 180.35	
Impôt anticipé sur les fonds propres	2 879.10	
Immeuble	182 600.—	
C/c 945 725 BPS, Moutier	10 261.75	
Titres affectés à l'immeuble 945 725 BPS, Moutier	4 000.—	
A reporter	<hr/> 361 276.61	

TORNOS
BECHLER
PETERMANN



TOURS AUTOMATIQUES
MOUTIER

1091

1823

**Le Jura achète
chez**

**Pfister
Meubles**



Delémont

Rue des Moulins 12
Tél. 066 - 22 32 10

Aucune autre maison
ne vous offre d'avantage! **P** 10 vitrines attractives

Ouvert: de 8 à 12 h et
de 13.30 à 18.30 h.
Samedi de 8 à 17 h
Lundi matin fermé

1864

**AGENCE EN DOUANE
TRANSPORTS INTERNATIONAUX**



CH - 2926 Boncourt
Téléphone 066 75 52 52
Télex 34 626 botec ch

1865

Report		361 276.61
Fonds avec destination spéciale		
Fonds du sentier des gorges de Moutier	7 427.40	Actif
Titres affectés à ce compte	15 000.—	Passif
Fonds pour le cinéma	4 443.60	
Fonds pour le secrétariat permanent	51 299.10	
Fonds pour la sauvegarde du patrimoine	29 101.69	
Fonds pour l'entretien du chemin Outremont	9 351.35	
Fonds de la commission économique	22 035.30	
Fonds du 50 ^e anniversaire de l'ADIJ	533.05	
Fonds pour études et travaux spéciaux	18 713.75	
Impôt anticipé sur les fonds spéciaux	2 663.95	
Total des fonds spéciaux	160 569.19	
Passifs		
Total des fonds spéciaux	160 569.19	
Passifs transitoires	737.15	
Capital	360 539.46	
Balance	521 845.80	521 845.80

3. Procès-verbal de la séance de vérification des comptes

Conformément au mandat confié et à l'article 16 des statuts de l'ADIJ, nous avons procédé le 21 février 1978 à l'examen des comptes de l'exercice 1977.

Sur la base de nombreux sondages effectués et des éclaircissements fournis par M. Jean Jobé, trésorier, et le personnel responsable de l'ADIJ, nous pouvons attester que :

- a) la présentation des comptes répond aux prescriptions légales et statutaires ;
 - b) la comptabilité est tenue avec ordre et précision.

Par conséquent, nous recommandons à l'assemblée générale d'approuver les comptes 1977 tels qu'ils sont présentés et d'en donner décharge avec remerciements aux organes responsables.

Moutier, le 21 février 1978.

Les communes vérificatrices :

Le vérificateur permanent :

René DOMONT

V. Conclusions

Avant de clore ce rapport, nous avons encore l'agréable devoir de remercier tous nos membres de leur fidélité à leur association et de la confiance témoignée aux dirigeants. Nous remercions aussi nos collaborateurs pour l'aide qu'ils nous apportent tout au long de l'année. Notre gratitude va également aux autorités et administrations avec lesquelles nous avons été en rapport et qui, malgré leurs

soucis financiers, nous aident et nous ont témoigné confiance et bienveillance, à la Seva, pour les possibilités qu'elle nous offre et, enfin, il en va de même pour les associations amies dont l'amitié et la bonne entente nous sont des plus précieuses.

« D'abord vivre, ensuite philosopher », cela est vrai dans tous les temps et sous toutes les latitudes. La vie d'un peuple

est avant tout conditionnée par son économie. En 1977, la reprise de l'économie jurassienne fut timide, voire incertaine ! Nous formulons les vœux que celle-ci « confrontée à des difficultés conjonctu-

relles qui se greffent sur des problèmes d'adaptation culturelle (...) » trouve les forces et les appuis nécessaires qui lui permettront en 1978 de surmonter ses difficultés.

Au nom du comité central

Le président central : Le secrétaire général :
Frédéric SAVOYE François LACHAT

Errata : Nous rendons les lecteurs attentifs au fait que deux erreurs se sont glissées dans les pages de numéros précédents et les prions de bien vouloir nous en excuser.

Bulletin du mois de février « L'industrie horlogère »

A la ligne 22 du chapitre « Un effort considérable », page 22, il faut lire : « *multinationalisation de la production* » et non pas « *multinationalisation de la population* ».

Bulletin du mois de mars « liste des exposants du Jura et de Bienne à la Foire de Bâle »

Il a été omis de mentionner la maison Frifri Aro SA, 2520 La Neuveville.

(NDLR *Le texte ci-dessous — tiré de l'organe du Heimatschutz suisse — complète en quelque sorte le passage du présent rapport d'activité réservé au Martinet de Corcelles (p. 93, chapitre 4.9) ; il aidera, en outre, mieux à faire comprendre l'action de rénovation actuellement entreprise par l'ADIJ.*)

Un film sur l'ancienne forge de Corcelles

D'une pierre deux coups

« Notre pays est riche en traditions et en monuments historiques. Mais, de par notre indifférence et les progrès de la modernisation, nous perdons chaque jour un peu de ces richesses du passé. Mon film voudrait y parer et susciter un renouveau de la création artisanale. »

Lucienne Lanaz, qui se propose de tourner, à Corcelles, près de Moutier, un film documentaire de 30 minutes sur l'ancienne forge, a sa conception bien à elle de la défense du patrimoine. « Vous savez, l'objet m'importe plus encore que le film, je ne suis pas une cinéaste obstinée. »

Difficultés financières

Il faut la croire, quand elle affirme : « J'ai financé moi-même en bonne partie mes premières œuvres, par du travail

accessoire de secrétaire, de traductrice, de sommelière. » La création culturelle, chez nous, est de plus en plus mal soutenue. Depuis que les économies sont de rigueur sur le plan officiel, les créateurs ont encore plus de mal à trouver des fonds pour leurs projets. Dans un monde axé sur le rendement économique, cela n'étonne personne. « Chez nous, même pour un film documentaire, on ne réunit des fonds qu'à grand-peine. » Mais cette femme pleine de tempérament ne se laisse pas abattre. Elle a même réussi à se faire promettre déjà quelques appuis. Elle en espère d'autres. « Mais, tant que les 105 389 fr. ne seront pas trouvés, je ne me lancerai pas. » — Le scénario est tout de même déjà écrit, et le tournage commencera si possible cet été...